CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Rapport d'activité

CHU de Clermont-Ferrand



SOMMAIRE

15

Exercer nos missions d'excellence

Une activité en progression, reflet d'un CHU de référence

De nouvelles offres de soins pour répondre aux besoins de la population

Cancérologie : une prise en charge de recours, coordonnée et innovante

33

Innover pour mieux soigner

La recherche, moteur de l'innovation en santé

Le numérique au service des parcours, des équipes et du territoire

43

Investir pour demain

Un projet d'établissement pour transformer durablement l'hôpital

Investir pour transformer : un CHU qui engage son avenir

Une trajectoire qui se redresse dans un contexte national exigeant

Des résultats tangibles qui confortent la trajectoire écologique à l'horizon 2030

59

Assurer la qualité et la sécurité des soins

Une mobilisation collective pour la certification et l'amélioration continue

Écouter et associer les usagers

Déclarer, analyser, progresser : une culture de sécurité plus partagée

67

Attirer, accompagner et former les professionnels

Attirer aujourd'hui les professionnels de demain

Accompagner chacun, renforcer le collectif

Former les futurs professionnels, développer les compétences

79

Agir en réseau pour une santé accessible

Coopérations territoriales : renforcer l'accès aux soins en proximité

Partager les expertises au-delà des frontières

84

Merci à tous nos partenaires

EDITO



Valérie Durand-Roche
Directrice générale

Pr Isabelle Barthélémy
Présidente de la Commission médicale d'établissement

Pr Pierre-Michel Llorca
Doyen de l'UFR de médecine et des professions paramédicales

Julien Bony
Président du Conseil de surveillance

« 2025 : une année d'engagement et de transformation structurante pour le CHU de Clermont-Ferrand »

L'année 2025 a marqué une étape décisive dans le développement du CHU avec l'adoption de son nouveau projet d'établissement. Fruit d'un travail collectif associant les professionnels du CHU et les établissements de santé du Puy-de-Dôme, ce projet est l'expression d'un centre hospitalier universitaire innovant, attractif et responsable, ouvert sur son territoire métropolitain, départemental et régional et attentif à ceux qui y travaillent. Tourné vers l'avenir, il a pour objectif de décliner rapidement des actions concrètes en prenant en compte les caractéristiques propres au CHU et aux centres hospitaliers de Riom, d'Issoire, de Billom, d'Enval et du Mont-Dore.

Cette feuille de route traduit une vision partagée de l'avenir hospitalo-universitaire, fondée sur l'excellence des soins, le développement de la recherche et de l'enseignement, l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des prises en charge, ainsi que le renforcement des coopérations territoriales. Elle vise également à répondre aux évolutions démographiques, épidémiologiques et sociétales qui façonnent les besoins de santé de la population.
Des avancées majeures se sont concrétisées en 2025.

Au cours de l'année, plusieurs avancées structurantes sont venues réaliser cette ambition. Le CHU a poursuivi le renforcement de son offre de soins et de ses missions de recours régional avec le développement du SMUR héliporté, contribuant à améliorer l'accès aux soins d'urgence sur l'ensemble du territoire auvergnat. L'ouverture du centre de formation des assistants de régulation médicale participe également au renforcement des compétences des professionnels intervenant dans la réponse aux urgences.

L'innovation organisationnelle s'est traduite par la création de MoSIRIS, hôpital de jour dédié à la prévention de la iatrogénie médicamenteuse. Cette structure innovante accompagne les patients les plus fragiles, notamment ceux soumis à des traitements complexes ou à une polymédication, en favorisant une meilleure coordination entre l'hôpital et la médecine de ville. Dans le même esprit, le lancement de Téléradi'Auvergne représente une avancée significative pour la permanence des soins. Cette plateforme publique de téléradiologie permet de soutenir les établissements de proximité et de renforcer l'accès à une expertise radiologique de qualité, notamment sur les sites de Riom et d'Issoire.

L'ouverture d'un centre de psychopathologie et de psychiatrie périnatales constitue également une réponse concrète aux besoins croissants de la population dans le domaine de la santé mentale.

Le virage ambulatoire et la modernisation des organisations ont continué à transformer la prise en charge des patients. Ces évolutions permettent de simplifier les parcours, de réduire les durées d'hospitalisation lorsque cela est possible et d'améliorer l'expérience des usagers, tout en garantissant un haut niveau de qualité et de sécurité des soins.

L'année 2025 a également confirmé la place du CHU comme acteur majeur de la recherche et de l'innovation en santé. La labellisation du centre labellisé INCa de phase précoce (CLIP²) reconnaît l'expertise des équipes dans la conduite d'essais cliniques complexes en cancérologie et offre aux patients un accès précoce à des traitements innovants. La poursuite de la labellisation Comprehensive Cancer Center (CCC) confirme quant à elle l'excellence du modèle intégré associant soins, enseignement et recherche.

Cette dynamique scientifique s'inscrit dans une stratégie de développement ambitieuse conduite aux côtés de l'Université Clermont Auvergne et du Centre Jean Perrin. Ensemble, les partenaires du site hospitalo-universitaire renforcent leur coopération afin d'accroître l'attractivité du territoire et de développer de nouveaux projets d'excellence. Les travaux engagés autour de l'immunité, de l'inflammation et des biomarqueurs illustrent la vitalité de cette recherche au service des patients.

La responsabilité sociétale demeure un axe fort de l'action du CHU. Les actions de prévention et de dépistage menées en partenariat avec les communautés professionnelles territoriales de santé du Puy-de-Dôme contribuent à rapprocher la santé des citoyens et à renforcer les coopérations avec les acteurs de terrain. Cet engagement se traduit également par le déploiement du projet Green Bloc, qui vise à réduire l'impact environnemental des activités opératoires, ainsi que par le lancement du projet ARMED, consacré à l'étude des dispositifs médicaux implantables dans une démarche associant innovation, qualité des soins et développement durable.

La transformation numérique s'est poursuivie avec l'adoption du schéma directeur des systèmes d'information à l'échelle du groupement hospitalier de territoire. Cette stratégie commune constitue un levier essentiel pour améliorer la coordination des prises en charge, développer les usages du numérique en santé, faciliter le partage sécurisé des données médicales et accompagner le déploiement de nouveaux services pour les professionnels et les patients.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par le renouvellement de la gouvernance médicale du CHU. Le nouveau mandat de la Commission Médicale d'Établissement s'inscrit dans une démarche de dialogue stratégique renforcé avec les pôles et les services. Cette gouvernance renouvelée accompagne les transformations engagées et favorise la mise en œuvre des projets au plus près des équipes.

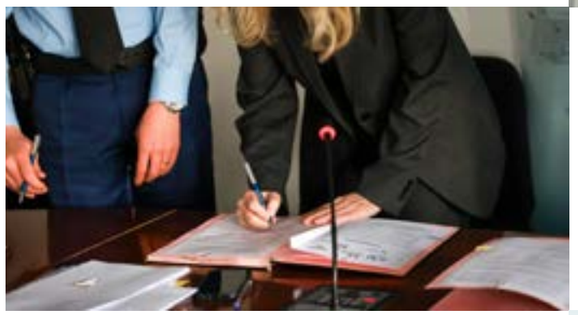
Ce rapport d'activité illustre la mobilisation remarquable de l'ensemble des professionnels médicaux, soignants, administratifs, techniques, logistiques et universitaires, dans un environnement toujours plus exigeant, marqué par l'intensification des besoins de santé, la nécessité de conduire des transformations ambitieuses et l'accélération de l'innovation. Cet engagement collectif permet de répondre aux défis actuels tout en préparant l'hôpital universitaire de demain.

2025 EN ACTION

JANVIER

Labellisation CLIP² pour l'unité dédiée aux essais de phases I/II, attestant de son excellence dans la conduite de protocoles complexes en oncologie et thérapie cellulaire, conformément aux standards internationaux ICH-GCP. Cette reconnaissance ouvre aux patients un accès privilégié aux innovations issues de la médecine de précision. En intégrant le réseau national CLIP² 2025-2029, le CHU contribue activement à structurer la recherche clinique précoce et à réduire les inégalités territoriales d'accès aux essais.





FÉVRIER

Dans un contexte de hausse des violences en milieu de santé, **la convention « Santé-Sécurité-Justice » a été renouvelée** avec le Procureur de la République, le Préfet et les forces de sécurité intérieure afin de renforcer la coopération entre l'hôpital, la justice et les forces de l'ordre. Face à l'augmentation des incidents, notamment aux urgences et en psychiatrie, le CHU actualise son plan de sécurité en renforçant le contrôle des accès, la vidéoprotection, la formation des équipes et l'accompagnement des victimes.

FÉVRIER

Acquisition du **Trekker AW109, hélicoptère de dernière génération** consolidant les transports héliportés. L'appareil est cofinancé à hauteur de 10 millions d'euros sur dix ans par l'ARS et le CHU. Opérationnel 7 j/7, Hélismur assure près de 900 interventions annuelles, principalement des transferts inter-hospitaliers, sur le Puy-de-Dôme et les départements voisins, tout en renforçant le SMUR néonatal dédié aux nouveau-nés en détresse.





MARS

Lancement de **Téléradi'Auvergne** marquant une nouvelle avancée pour la permanence des soins et la **coopération territoriale en imagerie médicale**. Déployée pour soutenir les établissements de proximité, notamment à Riom et Issoire, cette plateforme publique de téléradiologie repose sur des outils numériques mutualisés et des locaux mis à disposition par le CHU. Ses premiers résultats confirment son efficacité : les conditions de réalisation sont jugées optimales dans 95 % des cas et la qualité des examens satisfaisante ou optimale dans 98 % des situations.

MARS

Une nouvelle étape en faveur de la transformation écologique des blocs opératoires avec la démarche « **Green Bloc** ». Déployée sur les sites d'Estaing et Gabriel-Montpied, elle vise à réduire les émissions de ces secteurs, responsables d'environ 25 % de l'empreinte carbone hospitalière. La stratégie repose sur la règle des 5R (réduire, réutiliser, recycler, repenser, rechercher) et s'appuie sur des actions déjà engagées, comme l'arrêt du protoxyde d'azote en 2022.



AVRIL

Une centaine d'hospitaliers, institutionnels et chefs d'entreprise se sont réunis au stade Gabriel-Montpied pour la **première soirée mécénat** du CHU. Cet événement a mis en lumière la dynamique collective portée par les mécènes et les projets qu'ils rendent possibles. Cette mobilisation permet de développer des initiatives innovantes au bénéfice des patients, des professionnels et de la recherche. Parmi les réalisations soutenues figurent notamment des dispositifs de réalité virtuelle pour certains examens d'imagerie et l'outil pédagogique Nutty®. D'autres projets structurants sont en cours, comme ARMED, ambitieux programme de recherche.





AVRIL

Intégration de la formation d'infirmier de bloc opératoire au cursus universitaire européen LMD, marquant une reconnaissance académique majeure de cette spécialité. Concrétisée par une convention tripartite entre l'école d'infirmiers de bloc opératoire, l'Université Clermont Auvergne et le Conseil régional, cette évolution permet désormais la délivrance du diplôme d'État et d'un Master 2 par l'Université. Articulé autour de 5 blocs de compétences, le nouveau référentiel renforce la reconnaissance européenne de la formation et l'adapte aux exigences croissantes de technicité et de sécurité au bloc opératoire.

MAI

Réélection du **Pr Isabelle Barthélémy,** chirurgienne maxillo-faciale à la **présidence de la commission médicale d'établissement** pour un nouveau mandat de quatre ans. Dr Daniel Terral, pédiatre, est élu vice-président de la commission. Ensemble, ils assurent la représentation du corps médical et contribuent à orienter la politique de soins du CHU pour les quatre prochaines années.



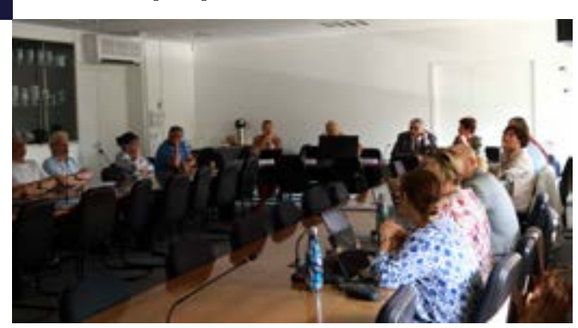


JUIN

Réuni dans le cadre du **Comité des élus**, le GHT a inscrit la convergence de ses systèmes d'information comme levier majeur pour soutenir les parcours patient. Cette ambition s'accompagne du déploiement de services numériques territoriaux et de l'intégration de l'IA évaluée et confortée par la garantie humaine.

MAI

Création d'une **Task Force Qualité** pour renforcer la qualité et la sécurité des soins et accompagner la mise en œuvre de 12 objectifs prioritaires au sein du CHU. Ces objectifs concernent notamment la promotion de la bientraitance, la sécurisation du circuit du médicament et l'amélioration des parcours des patients les plus vulnérables. Dans une démarche centrée sur le patient, le CHU développe l'expertise du patient partenaire, déploie les indicateurs PREMs et PROMs et favorise l'utilisation de tableaux de bord partagés pour soutenir l'amélioration continue des pratiques.



JUILLET

Signature d'une **convention hospitalo-universitaire tripartite** réunissant désormais le CHU, l'Université Clermont Auvergne et le Centre Jean Perrin autour d'une stratégie commune en santé, recherche et formation. Dotée d'une gouvernance partagée, elle vise à renforcer la qualité des soins, stimuler l'innovation et soutenir les carrières hospitalo-universitaires, tout en répondant aux besoins de la population du territoire.





JUILLET

Renouvellement de la labellisation **THQSE® niveau argent** de la maternité de niveau 3 de l'hôpital Estaing pour trois ans, confirmant l'engagement du CHU en matière de responsabilité sociétale et environnementale. Depuis 2019, des actions concrètes ont été déployées : réduction du jetable, amélioration de l'accueil des parents, qualité de vie au travail, saluées par l'audit pour leur maturité et leur exemplarité.

AOÛT

Adoption du **schéma directeur des services numériques** du CHU et du GHT pour fluidifier les échanges d'information et pour renforcer la coordination entre acteurs grâce à des outils partagés et mobiles. Il repose sur la convergence des solutions, la mise en place de bases de données communes à l'échelle du territoire et une forte dimension d'innovation, associant valorisation des données de santé et recours à l'intelligence artificielle.





SEPTEMBRE

Remise du **prix UNIVANTS of Healthcare Excellence qui** récompense une équipe pluridisciplinaire autour d'une innovation concrète : le dosage sanguin de la protéine S100B pour améliorer la prise en charge des traumatismes crâniens légers aux urgences. Intégrée aux recommandations de pratique professionnelle depuis 2022, cette approche permet d'éviter des scanners inutiles et de réduire l'exposition aux radiations, illustrant la complémentarité entre biologistes et cliniciens.

OCTOBRE

Porté par l'UCA en partenariat avec le CHU et le Centre de lutte contre le cancer, le **programme ESaN** (enseignement en santé numérique) a été officiellement lancé en octobre 2025, avec un financement de 2 millions d'euros dans le cadre de France 2030. Unique en France, ce dispositif de formation immersive, interactive et pluriprofessionnelle, largement fondé sur la simulation, sera accessible dès septembre 2026. Il vise à former plus de 2 000 professionnels aux compétences clés du numérique en santé, au service d'une meilleure coordination des parcours de soins.



OCTOBRE

À l'occasion de la conférence internationale « De médecin à médecin » organisée à Kiev à l'initiative de la Première dame Olena Zelenska, le CHU a signé trois **Memoranda of Understanding** avec des établissements hospitaliers de **Krementchouk**, ville jumelée avec Clermont-Ferrand. Ces partenariats, conclus dans le cadre du programme Expertise France en Ukraine, couvrent le centre périnatal, l'hôpital de soins intensifs et l'hôpital de ville, et ouvrent la voie à une coopération médicale durable au service du système de santé ukrainien en temps de guerre.





NOVEMBRE

Inauguration du **nouveau centre de formation** dédié aux professionnels de l'**urgence**, réunissant le centre d'enseignement des soins d'urgence (CESU) et le centre de formation des assistants de régulation médicale (CFARM). Ce bâtiment innovant propose des espaces de simulation de dernière génération favorisant l'acquisition et le perfectionnement des compétences en situation réelle. Chaque année, plus de 2 700 professionnels sont formés par le CESU, tandis que le CFARM participe à la professionnalisation des assistants de régulation médicale, acteurs essentiels du service d'accès aux soins (SAS) et de la réponse aux besoins de santé.

NOVEMBRE

Dans le cadre du **renouvellement du contrat local de santé (CLS) et du contrat local de santé mentale (CLSM)** de Clermont-Ferrand, le CHU s'engage dans neuf actions prioritaires pour renforcer la santé publique à l'échelle de la Métropole. Parmi elles figurent la prévention de l'exposition aux perturbateurs endocriniens, la promotion de l'activité physique chez les femmes enceintes avec l'étude Preg'mouv, le soutien à la parentalité via le programme EQUIPE, ainsi que le développement des soins non programmés et des permanences d'accès aux soins de santé (PASS).





DÉCEMBRE

Ouverture de **MoSIRIS, un hôpital de jour innovant** dédié à la **prévention de la iatrogénie médicamenteuse**, s'adressant en priorité aux patients les plus vulnérables : personnes polymédiquées, sous traitements complexes, sortant d'hospitalisation ou adressées par la médecine de ville. Porté par une équipe pluridisciplinaire, MoSIRIS renforce la coordination ville-hôpital.

DÉCEMBRE

Création du **centre de psychiatrie et de psychopathologie périnatale**, **C3PN,** implanté à proximité de la maternité Estaing. Le centre pluridisciplinaire propose une prise en charge graduée et coordonnée des troubles psychiques chez les futurs et jeunes parents durant la période cruciale des 1 000 premiers jours. Il développe des activités de soutien à la parentalité.





SITE LOUISE-MICHEL

292 lits & 25 places



CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE



CABINET D'OPHTALMOLOGIE



SITE ESTAING

405 lits & 127 places



SITE GABRIEL-MONTPIED

628 lits & 114 places



PSYCHIATRIE

140 lits & 112 places



CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Rochefort-Montagne

Blanzat
Cébazat
Gerzat
Nohanent
Champratel
Croix-de-Neyrat
La plaine
Les vergnes
La glacière
Chanteranne
La Gauthière
Durtol
Clermont-Ferrand
Aulnat
Pont-du-Château
Chamalières
Centre-ville
La gare
Delille
Les carmes
Les Gravouses
Les Ronzières
Lempdes
Fontaine du Bac
Cournon-d'Auvergne
Ceyrat

SITE LOUISE-MICHEL

- **Gérontopôle** : gériatrie, EHPAD, USLD et UHR
- **Pôle MOBEX** : médecine physique et réadaptation
- **Pôle spécialités médicales et chirurgicales** : unité de soins palliatifs

SITE GABRIEL-MONTPIED

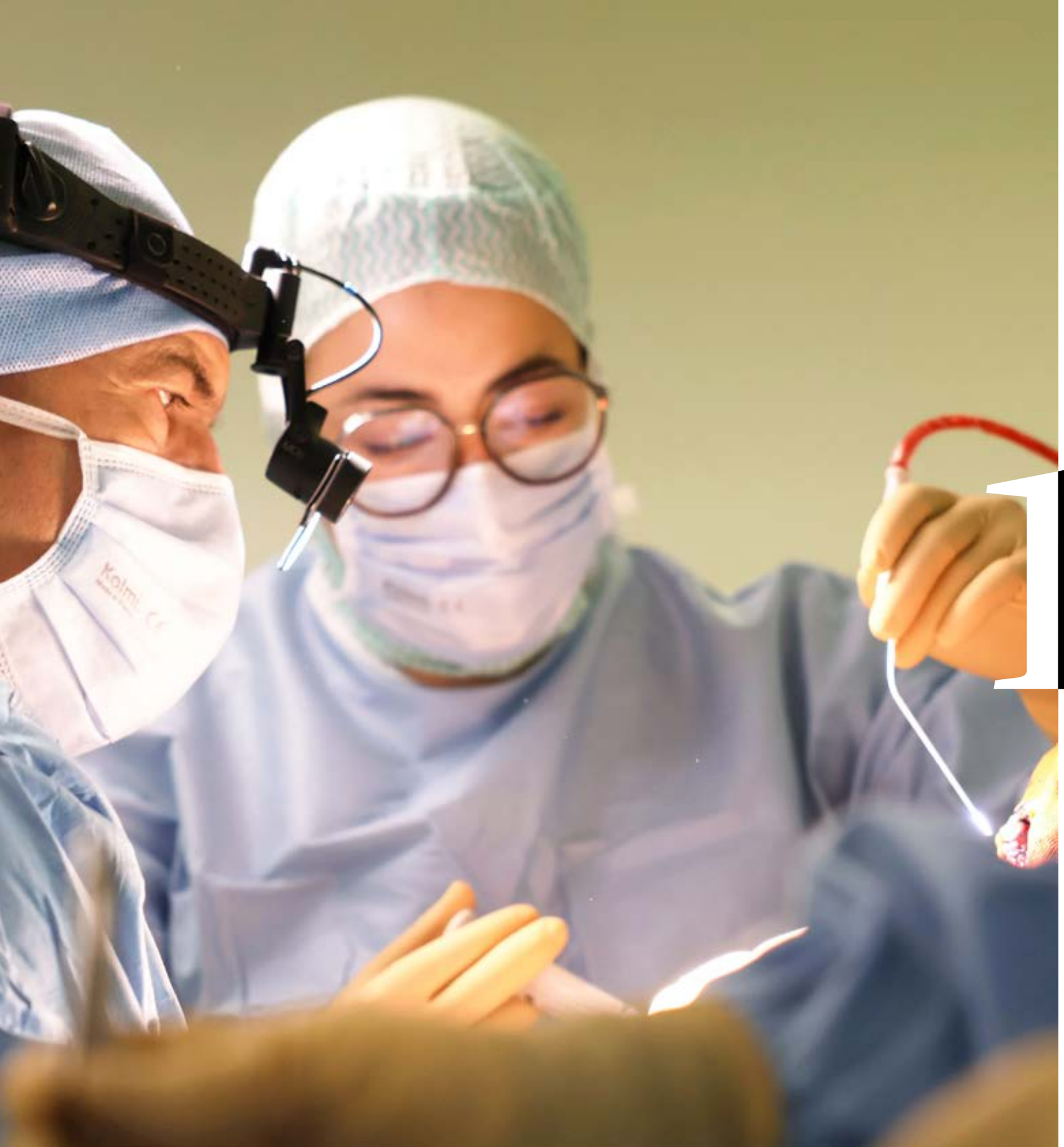
- **Pôle biologie médicale et anatomie pathologique :** biochimie, biologie moléculaire, immunologie, pharmacologie médicale, bactériologie, mycologie, parasitologie, virologie, cytogénétique médicale et préanalytique
- **Urgences adultes**
- **Pôle médecine péri-opératoire** : anesthésie-réanimation chirurgie cardio-vasculaire, anesthésie-réanimation neurologie, bloc central, anesthésie-réanimation médico-chirurgicale
- **Pôle MNDO** : médecine interne, neurochirurgie, CTED, neurologie, ORL, ophtalmologie
- **Pôle RHEUNNIRS** : réanimation et médecine intensive, hygiène hospitalière, endocrinologie et maladies métaboliques, urologie, néphrologie, infectiologie et maladies tropicales, médico-chirurgie en aval des urgences, pneumologie, oncologie thoracique et médicale
- **Pôle MOBEX** : orthopédie-traumatologie et chirurgie plastique, médecine du sport, médecine physique et réadaptation, rhumatologie, santé au travail, plateforme mobilité, nutrition clinique
- **Pôle médico-chirurgical des pathologies cardio-vasculaires**
- **Pôle pharmacie**
- **Pôle imagerie diagnostique et radiologie interventionnelle**

SITE DE LA PSYCHIATRIE

- **Pôle psychiatrie adulte, psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et addictologie.**

SITE ESTAING

- **Pôle femme et enfant** : pédiatrie générale et chirurgicale, urgences pédiatriques, réanimation pédiatrique et périnatalogie, gynécologie, maternité, hématologie et oncologie pédiatrique, assistance médicale à la procréation, génétique médicale
- **Pôle spécialités médicales et chirurgicales** : odontologie, médecine interne, dermatologie, thérapie cellulaire et hématologie, chirurgie digestive, hépato-gastro-entérologie, chirurgie maxillo-faciale et chirurgie plastique
- **Pôle médecine péri-opératoire** : anesthésie et réanimation digestive, bloc central
- **Pôle biologie médicale et anatomie pathologique :** anatomie et cytologie pathologique, hématologie biologique et cytogénétique
- **Pôle imagerie diagnostique et radiologie interventionnelle**



1 Exercer nos missions d’excellence

UNE ACTIVITÉ EN PROGRESSION, REFLET D'UN CHU DE RÉFÉRENCE

Premier hôpital d'Auvergne et troisième CHU de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le CHU de Clermont-Ferrand assure une mission de recours, de proximité et d'expertise au service d'une population de 1,4 million d'habitants. En 2025, l'activité confirme la place centrale de l'établissement dans l'offre de soins régionale : **657 608 venues et consultations, 153 664 séjours et séances MCO,** dont **48 707 séances,** et une progression marquée des prises en charge de moins de 24 heures. Ces résultats traduisent à la fois la confiance des patients et des professionnels de santé du territoire, et la capacité du CHU à adapter ses organisations aux nouveaux besoins de santé.

Une dynamique ambulatoire qui s'affirme

L'année 2025 confirme la transformation engagée dans les modes de prise en charge. Les séjours ambulatoires hors séances atteignent **49 562**, tandis que la part ambulatoire dans les séjours MCO s'établit à **64 %**. En chirurgie, le taux de prise en charge ambulatoire atteint désormais **31,7 %**, confirmant l'ancrage de ces organisations dans les pratiques quotidiennes.

Cette dynamique repose sur plusieurs leviers : le développement de la réhabilitation améliorée après chirurgie, la systématisation des admissions à J0 dans les disciplines chirurgicales, l'essor des prises en charge non programmées et le recours croissant aux techniques mini-invasives.

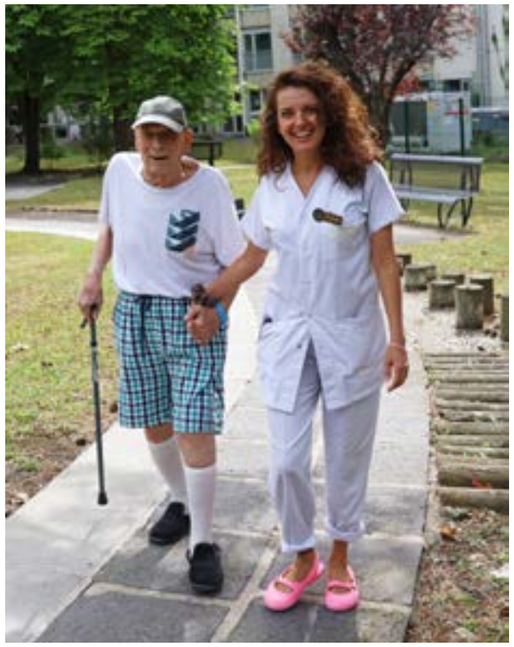
Au total, le CHU a réalisé **153 664 séjours et séances MCO** en 2025. La chirurgie progresse avec **21 264 séjours**, dont **6 953 en ambulatoire**. La médecine enregistre une forte hausse des prises en charge de moins de 24 heures, à **+12,7 %**, tandis que les actes interventionnels progressent de **+7,4 %**.

À retenir

- 657 608 venues et consultations
- 153 664 séjours et séances MCO
- 49 562 séjours ambulatoires hors séances
- 64 % de chirurgie ambulatoire
- 57 415 journées en psychiatrie, 2 385 séjours en psychiatrie (+2,7 %)
- 27 297 journées de SMR, 8 646 séjours en SMR (+30 %)

L'activité des autres champs de prise en charge est également en progression. La psychiatrie totalise 2 385 séjours, en hausse de 2,7 %, témoignant d'un recours accru aux dispositifs de soins spécialisés. Les soins médicaux et de réadaptation (SMR) enregistrent quant à eux 8 646 séjours, avec une progression marquée de 30 %, illustrant le développement des parcours de rééducation et de réadaptation ainsi que le renforcement des collaborations territoriales.

Les résultats de sortie confirment également la qualité et la sécurité des prises en charge : 91,7 % des patients regagnent leur domicile à l'issue de leur séjour MCO, en lien avec les différents partenaires tels que l'HAD et les médecins libéraux organisés au sein des CPTS. Enfin, 7,2 % des patients sont transférés vers d'autres établissements hospitaliers ou structures de SMR.



Santé mentale : accompagner plus tôt, plus près, autrement

Le CHU poursuit la transformation de son offre psychiatrique avec une ambition claire : proposer des prises en charge plus accessibles, plus souples et mieux coordonnées, en privilégiant autant que possible des alternatives à l'hospitalisation complète.
Inscrite dans le projet territorial de santé mentale et le projet d'établissement, cette évolution repose sur trois priorités : renforcer l'ambulatoire, structurer les filières spécialisées de recours et développer des réponses de proximité. Cette dynamique se traduit par une file active de 9 106 patients, plus de 53 000 actes ambulatoires et un taux d'occupation de 94,4 % en hospitalisation complète, illustrant à la fois le développement de l'ambulatoire et la forte tension sur les besoins de prise en charge.

En 2025, le renforcement des soins de proximité s'est poursuivi avec l'ouverture du Centre médico-psychologique (CMP) de Rochefort-Montagne, après celle du CMP de Gerzat, améliorant l'accès aux soins psychiatriques et favorisant des prises en charge plus précoces.

La structuration des filières spécialisées s'est également poursuivie en psychiatrie périnatale, accompagnement des jeunes adultes, réhabilitation psychosociale, psycho-oncologie, addictologie et équipes mobiles spécialisées. Une étape majeure a été franchie avec l'ouverture d'un hôpital de jour dédié à la neurostimulation, permettant notamment de renforcer l'activité d'électroconvulsivothérapie (ECT) pour les formes sévères ou résistantes de dépression et de schizophrénie. Organisée entièrement en ambulatoire, cette activité améliore l'accessibilité de l'ECT à l'échelle de l'Auvergne. L'hôpital de jour accueille les patients éligibles aux traitements par eskétamine et, à terme, d'autres techniques de neuromodulation.



La filière « Transition », dédiée aux adolescents et jeunes adultes, illustre cette évolution. Lors de sa première année pleine d'activité, l'unité de soins intensifs de jour pour adolescents a pris en charge 53 adolescents et réalisé près de 1 000 venues.

Enfin, le CHU a engagé en 2025 la préfiguration de la future filière territoriale des urgences psychiatriques, validée par l'ARS. Ce projet prévoit une réponse graduée aux situations de crise, articulée autour d'un service d'accès aux soins psychiatriques, d'un centre de soins de crise ambulatoire, d'une unité d'urgences et de psychotraumatologie ainsi que d'équipes de liaison renforcées. Son déploiement opérationnel est prévu à partir de 2026.



Quand la musique devient soin

En 2025, les ateliers « L'Âme Heureuse » ont été étendus au pôle Psychiatrie, donnant une nouvelle dimension à ce projet musical mené avec l'Orchestre national Auvergne-Rhône-Alpes. À travers l'initiation au violon, la musique devient un outil de médiation thérapeutique favorisant l'apaisement, l'expression des émotions et le lien social. Adaptées à chaque participant, les séances s'adressent à des patients de tous âges et aux profils variés. Elles offrent un espace complémentaire au soin, fondé sur l'écoute, la confiance et le plaisir d'apprendre. Ce projet illustre une approche globale de la santé mentale, où les médiations culturelles contribuent au rétablissement et renforcent les échanges entre participants et professionnels de santé.

Urgences et accès aux soins

Avec 115 110 passages enregistrés aux urgences en 2025, le CHU affiche une activité globalement stable par rapport à 2024 (115 063 passages, soit +0,04 %), malgré un contexte national marqué par une pression croissante sur les services d'urgence.

Cette stabilité témoigne des actions engagées pour fluidifier les parcours de soins et renforcer les alternatives au recours aux urgences. Elle s'appuie notamment sur le développement du service d'accès aux soins (SAS) et sur la structuration des sept parcours CPTS déployés sur le territoire du Puy-de-Dôme, favorisant une orientation plus adaptée des patients.

Le service d'accès aux soins : le bon soin au bon moment

Déployé dans le Puy-de-Dôme, le SAS constitue une réponse concrète aux besoins de soins non programmés. Porté par le CHU de Clermont-Ferrand, en partenariat avec l'association SAS 63 et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, il permet d'orienter les patients vers la réponse médicale la plus adaptée lorsqu'ils ont besoin d'un avis rapide sans relever d'une urgence vitale.

Accessible via le 15, le SAS s'appuie sur une chaîne de régulation organisée. Après une première évaluation par un assistant de régulation médicale, un médecin détermine la conduite à tenir : conseil médical, rendez-vous de soins non programmés dans les 48 heures ou orientation vers les urgences lorsque la situation le nécessite.

Le dispositif repose sur une coopération étroite entre les équipes hospitalières et les médecins libéraux du territoire. En 2025, le SAMU-SAS a reçu 395 000 appels, soit une moyenne de 1 000 à 1 100 appels par jour, avec 246 médecins généralistes engagés dans le dispositif. Cette organisation permet de mieux distinguer les urgences vitales, prises en charge par le SAMU, des urgences ressenties, pouvant être orientées vers la médecine de ville.

Le bénéfice est direct pour les patients comme pour le système de santé : des parcours plus lisibles, une réponse mieux graduée, des services d'urgences mieux préservés et une coordination ville-hôpital renforcée.





Hélismur : un nouvel hélicoptère pour renforcer les urgences héliportées

Depuis février 2025, le SAMU 63 dispose d'un nouvel outil au service des urgences héliportées : le Trekker AW109, hélicoptère de dernière génération. Spécialement conçu pour les missions médicales, cet appareil vient renforcer le dispositif Hélismur, qui réalise près de 900 interventions par an.
Disponible 7 j/7 de 8 h à 20 h, avec un médecin et un infirmier à bord, Hélismur assure deux types de missions complémentaires. Les transferts inter-hospitaliers constituent les deux tiers de son activité, garantissant une continuité de soins optimale entre les établissements de la région et parfois au-delà, vers des centres de référence parisiens ou lyonnais pour les pathologies les plus complexes. L'hélicoptère intervient également en urgence vitale directement sur les lieux d'accident ou au domicile des patients : AVC, infarctus, accidents de la route. Sa zone de couverture s'étend principalement au Puy-de-Dôme, mais peut englober l'Allier, le Cantal ou la Haute-Loire selon les besoins, en coordination étroite avec les équipes de la Sécurité civile.
Ce nouvel appareil joue également un rôle clé dans le développement du SMUR néonatal, unité mobile spécialisée dans la prise en charge des nouveau-nés en détresse jusqu'à 28 jours de vie pour protéger les patients les plus vulnérables.

Une infirmière en pratique avancée aux urgences pour mieux gérer les flux

Face à l'augmentation continue de l'activité aux urgences, le CHU de Clermont-Ferrand poursuit l'adaptation de ses organisations pour améliorer l'accueil, l'orientation et la prise en charge des patients. En 2025, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une infirmière en pratique avancée (IPA) au sein des urgences adultes, avec un objectif clair : contribuer à une meilleure gestion des flux et fluidifier les parcours.
Formée à un haut niveau d'expertise clinique, l'IPA intervient en complémentarité étroite avec les médecins urgentistes et les équipes paramédicales. Son rôle ne se substitue pas à celui du médecin : il vient renforcer l'évaluation, le suivi et la coordination des prises en charge, en particulier pour les patients dont la situation nécessite une expertise clinique approfondie sans relever immédiatement d'un geste d'urgence vitale.
Concrètement, l'IPA participe à l'identification des besoins, à l'orientation des patients dans le bon circuit de prise en charge, à la coordination avec les services d'aval et à la sécurisation du parcours. Elle contribue ainsi à réduire les temps d'attente évitables, à améliorer la lisibilité du parcours patient et à soutenir les équipes dans un contexte de forte tension sur les urgences.
Cette organisation apporte un appui concret aux équipes des urgences : mieux prioriser, mieux orienter et mieux préparer les suites de prise en charge, afin de gagner en fluidité sans compromettre la qualité du soin.



Prélèvements et greffes : une mission de recours portée par le CHU

L'année 2025 confirme la place du CHU de Clermont-Ferrand comme centre de recours régional en matière de prélèvements, de greffes et de transplantation. Malgré un contexte national marqué par des tensions persistantes sur la disponibilité des greffons, l'établissement poursuit sa dynamique de développement grâce à l'engagement des équipes et à l'organisation portée par la Fédération de Greffes (FEGREC).

Le développement du don vivant demeure l'un des axes majeurs du programme de transplantation. Afin d'augmenter l'accès à la greffe rénale, le CHU a poursuivi la structuration des parcours de donneurs vivants en associant les équipes de néphrologie, d'urologie, de chirurgie, d'anesthésie et de coordination des prélèvements. La réservation de plages opératoires dédiées permet de sécuriser la programmation des interventions, de limiter les reports et d'améliorer l'organisation des prélèvements et transplantations.

La réduction des temps d'ischémie froide reste également un enjeu majeur. Pour y répondre, le CHU a renforcé la priorisation des greffes au bloc opératoire, consolidé l'organisation des astreintes et poursuivi le suivi des indicateurs de qualité. Les dispositifs innovants de préservation et de perfusion des organes contribuent à optimiser l'évaluation des greffons et les résultats post-transplantation.

En 2025, le CHU a réalisé 128 prélèvements d'organes, en diminution de 20 % par rapport à l'année précédente. L'activité de transplantation comprend 29 greffes rénales, 13 transplantations hépatiques, 2 transplantations cardiaques et 46 greffes de cornées.

L'activité de thérapie cellulaire demeure particulièrement soutenue avec 127 greffes de cellules souches hématopoïétiques, dont 53 allogreffes et 74 autogreffes, confirmant le positionnement du CHU parmi les établissements de référence dans la prise en charge des hémopathies malignes.

L'activité de prélèvement et de valorisation des tissus reste également une spécificité forte de l'établissement avec 12 donneurs de cornées, 4 donneurs d'artères, 8 donneurs de ligaments et tendons et 4 donneurs de valves cardiaques. En chambre mortuaire, 45 donneurs de cornées ont permis la réalisation de 94 prélèvements cornéens.

Enfin, le CHU poursuit son rôle d'appui régional à travers des actions de formation, l'accompagnement des coordinations hospitalières, le déploiement des procédures Maastricht III et le développement de projets de recherche.

Le don d'organes, une cause qui rassemble

18 janvier | Présence au match ASM Clermont Auvergne - Bristol au stade Marcel-Michelin

Installation d'un stand d'information sur le parvis du stade. Les échanges avec les professionnels de santé, la présence de joueurs de l'ASM et le message vidéo d'Aurélien Rougerie diffusé sur les écrans du stade ont permis de toucher un public large, dans un cadre convivial et populaire. Le message était simple : le don d'organes sauve des vies, mais il doit être connu et discuté.



24 et 25 mars | Actions de sensibilisation au don de moelle osseuse

Auprès des étudiants et personnels de l'UFR de médecine et de pharmacie, avec accompagnement à l'inscription sur le registre des donneurs volontaires.

Juin | Questionnaire de l'Agence de la biomédecine

Diffusion d'un questionnaire proposé par l'Agence de la biomédecine auprès des professionnels du CHU pour mieux connaître leurs perceptions, leurs questions et leurs attentes autour du don d'organes.
Cette consultation interne doit permettre d'adapter les messages, de lever certains freins et de renforcer l'appropriation du sujet par les équipes. Car, au-delà de la technicité des prélèvements et des greffes, la réussite de cette mission repose sur une mobilisation collective : identifier les situations possibles de don, accompagner les proches, coordonner les parcours et porter un message clair auprès des patients comme du grand public.

14 avril | Avant-première du film Promesse au cinéma CGR Les Ambiances

Suivie d'échanges sur le don d'organes et de moelle osseuse et d'une campagne d'inscription au registre des donneurs volontaires.

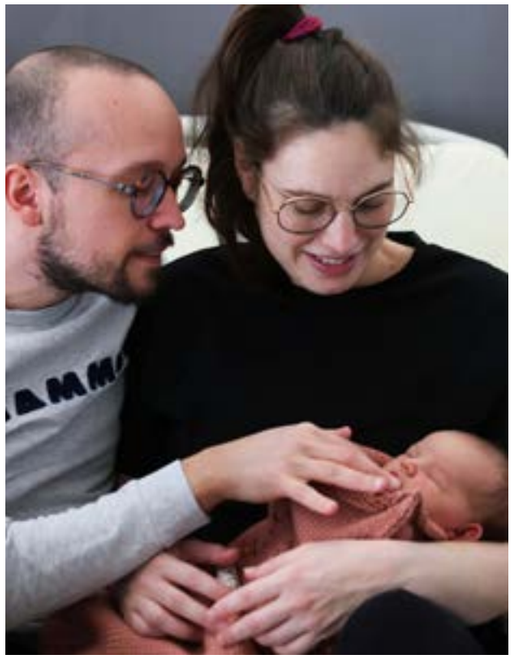


À partir du 18 juin | Journée nationale du don d'organes

À l'occasion de la Journée nationale du don d'organes, le message est sorti de l'hôpital pour entrer dans le quotidien des habitants. Dès le 18 juin, des sacs à pain aux couleurs de la campagne ont été diffusés dans les boulangeries de la métropole clermontoise. Un support simple, visible, familier, pour rappeler l'essentiel : le don d'organes sauve des vies et chacun doit pouvoir faire connaître sa position à ses proches.
Cette action de proximité a permis de toucher un public large, dans un lieu de passage du quotidien, et de susciter la discussion autour d'un sujet encore trop rarement abordé en famille.



Développement des parcours de soins femme et enfant : de la prévention aux prises en charge spécialisées



Obstétrique

L'année 2025 confirme le rôle de recours régional de la maternité de type III du CHU avec une dynamique d'activité soutenue. Malgré une baisse nationale des naissances (-2,1 %) et régionale (-2,7 %), la maternité a enregistré 3 620 naissances en 2025 contre 3 515 en 2024 (+2,98 %), témoignant de son attractivité croissante et de la confiance accordée par les professionnels et les patientes du territoire.

Développement des parcours de grossesse à risque

L'un des axes majeurs de développement concerne la prise en charge des femmes présentant un surpoids, une obésité ou des antécédents de chirurgie bariatrique. Cette filière dédiée répond à un enjeu majeur de santé publique au regard de l'augmentation de ces situations et des complications obstétricales associées. Elle s'appuie sur une approche pluriprofessionnelle associant obstétriciens, nutritionnistes, anesthésistes, sages-femmes et autres spécialistes concernés.

Renforcement de l'ambulatoire obstétrical

L'activité ambulatoire d'obstétrique poursuit sa progression avec 330 séjours en 2025 contre 204 en 2024, soit plus de 60 % d'augmentation. Elle reflète le développement de parcours spécialisés limitant le recours à l'hospitalisation conventionnelle.
Le déclenchement du travail par ballonnet en ambulatoire permet à certaines patientes de rentrer à domicile entre la pose du dispositif et la poursuite du déclenchement le lendemain à la maternité, avec des consignes de surveillance et de retour en urgence.
Une expérimentation de péridurale déambulatoire favorise également la mobilité pendant le travail. Encadrée par des critères médicaux stricts et une surveillance adaptée, elle contribue à une meilleure expérience de naissance et à une prise en charge plus physiologique de l'accouchement.

Évolution de l'accompagnement des familles dès les premiers jours

La maternité a engagé une démarche de soins de développement pour adapter l'environnement au rythme du nouveau-né : bruit, lumière, sommeil, soins, peau-à-peau et interactions précoces. Inspirée de la néonatologie, elle répond aux besoins des bébés et soutient les familles dans les premiers jours.
Un groupe pluridisciplinaire réunissant pédiatres, sages-femmes et auxiliaires de puériculture a été constitué. La formation Co-Naître a permis de partager une culture commune de l'observation du bébé et du rôle des parents, co-acteurs du soin.
Dès l'automne 2025, la démarche s'est concrétisée par des vidéos pédagogiques et l'initiative « maternité sans écran », avec des boîtes à téléphone dans les chambres de maternité, pour favoriser regard, voix, toucher et lien parent-enfant.

Structuration territoriale de la périnatalité

Le CHU joue un rôle central dans l'organisation territoriale de la périnatalité à travers le Réseau de Santé en Périnatalité d'Auvergne et la structuration du Dispositif régional de santé périnatale (DRSP). Ce réseau fédère 10 maternités, dont une privée, 3 centres périnataux de proximité et 10 centres d'orthogénie sur les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. Cette organisation renforce les coopérations entre les acteurs du territoire, garantit l'accès à l'expertise de niveau III et favorise des parcours coordonnés pour les femmes, les nouveau-nés et les familles.

Gynécologie

L'activité gynécologique se traduit par une profonde évolution des modalités de prise en charge, avec le développement d'hôpitaux de jour spécialisés et l'organisation de parcours coordonnés autour des pathologies chroniques féminines.

Endométriose : structuration d'une filière de référence

La prise en charge de l'endométriose constitue un axe stratégique majeur du pôle. Elle repose sur un hôpital de jour dédié, l'intégration au réseau régional EndAURA, la participation à un registre national de référence et une approche multidisciplinaire associant l'ensemble des expertises médicales et paramédicales concernées. Cette organisation favorise le diagnostic précoce, la coordination des traitements et la prise en charge des situations complexes.

Développement de l'hôpital de jour du syndrome des ovaires polykystiques (SOPK)

Afin de répondre aux besoins des patientes atteintes de SOPK, le pôle a développé un hôpital de jour spécialisé proposant une évaluation globale des dimensions gynécologiques, métaboliques, nutritionnelles et psychologiques de cette pathologie chronique.

Développement des parcours de douleur pelvienne chronique

La structuration de parcours autour des douleurs pelviennes chroniques représente également une avancée majeure. Cette offre permet une évaluation coordonnée de patientes souvent en errance diagnostique et facilite l'accès aux différentes expertises nécessaires.

Mise en place d'un hôpital de jour ménopause

Un hôpital de jour concernant la ménopause a été développé afin d'accompagner la santé de la femme tout au long de la vie. Cette prise en charge intègre les symptômes climatériques, la prévention cardiovasculaire, osseuse et métabolique ainsi que l'adaptation des traitements.

Dynamique de l'activité gynécologique ambulatoire

L'activité ambulatoire poursuit sa croissance avec 2 833 séjours en 2025 contre 2 739 en 2024, accompagnée d'une valorisation en hausse. L'ouverture de nouvelles prises en charge en gynécologie médicale, orthogénie et pathologies du col de l'utérus renforce l'accessibilité et la qualité des parcours proposés aux patientes du territoire.

Assistance médicale à la procréation : une croissance soutenue

L'activité d'assistance médicale à la procréation poursuit son développement grâce à la montée en charge des activités de FIV et à des projets structurants, notamment le diagnostic préimplantatoire, consolidant ainsi le positionnement régional du CHU en fertilité et médecine reproductive.



DE NOUVELLES OFFRES DE SOINS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION

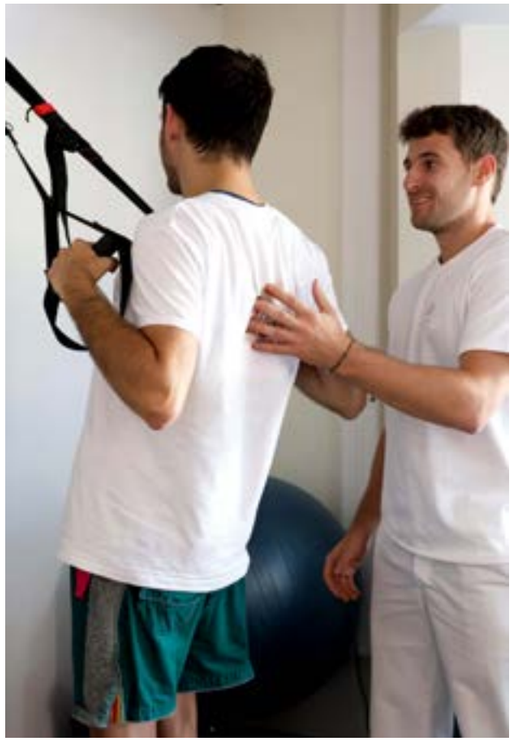
Télésurveillance des lombalgies | Un suivi renforcé après l'hospitalisation

Dans le cadre de l'évolution des pratiques en médecine physique et de réadaptation (MPR), le recours à la télésurveillance constitue un levier innovant pour améliorer la continuité des soins des patients lombalgiques. Le service de MPR, engagé dans une prise en charge globale des pathologies du rachis, s'inscrit dans cette dynamique en intégrant des outils numériques de suivi à distance.
Une nouvelle solution logicielle s'intègre dans ce parcours en proposant une plateforme de télérééducation et de télésurveillance centrée sur les troubles musculosquelettiques. Elle permet de prolonger, à domicile, les bénéfices acquis lors de la rééducation hospitalière grâce à des programmes d'exercices personnalisés, un suivi de l'adhésion et une interaction à distance avec les professionnels de santé.
Ce dispositif s'adresse notamment aux patients présentant une lombalgie subaiguë ou chronique après un séjour en service de rééducation. L'objectif principal est de prévenir les rechutes, limiter la chronicisation et favoriser l'autonomie des patients dans la gestion de leur pathologie.
La reconnaissance institutionnelle récente, avec un avis favorable de la Haute Autorité de santé en 2026 pour la télésurveillance des lombalgiques, confirme la pertinence de cette approche dans le parcours de soins.
Sur le plan organisationnel, l'utilisation d'AXOMOVE contribue à fluidifier le parcours patient en assurant un lien entre l'hôpital et le domicile. Elle permet également d'optimiser le temps médical et de renforcer le suivi longitudinal, tout en s'inscrivant dans les orientations nationales de développement de la e-santé.



Médecine physique et réadaptation | Retrouver son autonomie, près de chez soi

L'hôpital de jour de médecine physique et de réadaptation du site Louise-Michel a étendu sa capacité à 25 places, proposant une prise en charge ambulatoire, multidisciplinaire et personnalisée aux patients nécessitant une réadaptation complexe. Accessible sur prescription médicale, ce service s'adresse aux personnes atteintes de pathologies locomotrices, orthopédiques, cardiaques ou musculosquelettiques, avec un objectif central : le retour à l'autonomie et la réinsertion professionnelle. Les patients bénéficient de plateaux techniques spécialisés : kinésithérapie, activité physique adaptée, ergothérapie, balnéothérapie, analyse quantifiée de la marche et simulateur de conduite, ainsi que d'un programme d'éducation thérapeutique dédié aux lombalgies.



Accompagner les 1 000 premiers jours | Un centre dédié à la psychiatrie périnatale

La grossesse, la naissance et les premières années de vie constituent une période fondatrice, aussi riche que fragile. Pour répondre aux enjeux de santé mentale périnatale et soutenir les familles dès les premiers moments, le centre de psychopathologie et de psychiatrie périnatale (C3PN) s'est implanté à proximité immédiate de la maternité du site Estaing.
Sa mission : accompagner les parents confrontés à des difficultés psychiques, relationnelles ou émotionnelles au cours de la période périnatale, de la grossesse jusqu'aux 3 ans de l'enfant, couvrant ainsi la période cruciale des 1 000 premiers jours, déterminante pour le développement de l'enfant. L'objectif est d'intervenir le plus tôt possible, dans une logique de prévention et de réduction des inégalités de santé.
Au cœur du projet du C3PN se trouve la relation parent-enfant. Une équipe pluridisciplinaire composée de psychiatres, psychologues, psychomotriciens, puéricultrices et infirmiers en psychiatrie propose des soins centrés sur la dyade parent-bébé, voire sur l'ensemble de la famille. Les modalités de prise en charge sont diversifiées : consultations pluridisciplinaires, hôpital de jour accueillant jusqu'à 8 dyades par jour, soins de liaison avec la maternité, médiations de groupe, visites à domicile et consultation préconceptionnelle.



AQuaVie | Renforcer les soins oncologiques de support avec un modèle unique

Lancé à titre expérimental en mai 2023, AQuaVie s'est imposé en 2025 comme un dispositif structurant au sein de la filière cancérologique. Cet hôpital de jour dédié aux soins oncologiques de support propose un accompagnement multidisciplinaire et personnalisé des patients atteints de cancer, à toutes les étapes de leur parcours.
En un lieu unique, AQuaVie associe consultations individuelles et ateliers collectifs autour de 11 soins complémentaires : activité physique adaptée, soutien psychologique, accompagnement nutritionnel, prise en charge de la douleur, socio-esthétique, addictologie et soins complémentaires. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des patients, de prévenir les fragilités, de restaurer le lien social et de favoriser l'adhésion aux traitements.

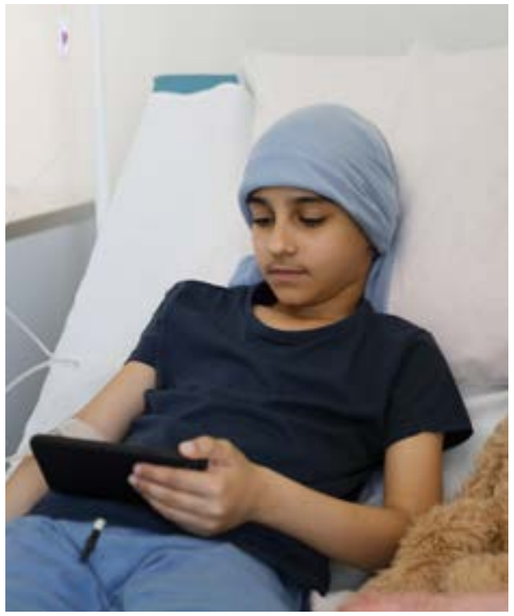
En novembre 2025, la plateforme a poursuivi sa montée en charge avec une extension progressive de son activité, portée à 2,5 jours par semaine et une capacité de 28 patients par semaine, contre 7 patients pour une demi-journée hebdomadaire à ses débuts. Les deux derniers mois de 2025 ont accueilli 75 patients, dont 20 nouveaux, pour un total de 284 séjours réalisés. Les patients accueillis, âgés en moyenne de 58 ans, sont à 75 % des femmes.
Cette dynamique répond à un enjeu territorial fort d'équité d'accès aux soins de support, dans une région identifiée comme « arc de défaveur » à l'échelle nationale. Elle confirme le potentiel d'AQuaVie comme modèle innovant et reproductible dans la transformation des parcours en cancérologie.



Hôpital de jour MAYA | Un parcours de soins dédié aux adolescents et jeunes adultes touchés par le cancer

Le CHU a développé l'hôpital de jour MAYA (Maison des adolescents et jeunes adultes), une structure innovante dédiée aux patients de 15 à 25 ans atteints d'un cancer ou d'une leucémie. Implanté sur le site Estaing, cet hôpital de jour répond aux besoins spécifiques d'une population confrontée à une maladie grave à une période clé de sa vie.
L'hôpital de jour MAYA accompagne les jeunes tout au long de leur parcours, pendant les traitements mais également après leur guérison, grâce à un suivi à long terme. Ouvert à l'ensemble des patients de l'Auvergne, qu'ils soient pris en charge au CHU, dans les établissements du GHT ou dans le secteur privé, il constitue un véritable centre de ressources régional.

Sa force repose sur une prise en charge pluridisciplinaire réunissant médecins spécialistes, infirmiers, psychologues, psychiatres, assistants sociaux, diététiciens et professionnels de l'activité physique adaptée sur un même lieu. Cette organisation favorise la coordination des soins, limite les déplacements et améliore l'accompagnement médical, psychologique et social des jeunes patients.
Avec une file active de plusieurs centaines de patients et un objectif de 200 séjours annuels, l'hôpital de jour MAYA agit en faveur d'une médecine personnalisée.



Dénutrition | Une unité transversale pour mieux dépister et mieux soigner

Dans le cadre de ses actions en faveur du développement de la prise en charge nutritionnelle, le service de nutrition a initié le projet d'unité transversale de diététique et nutrition (UTDN). Ce projet répond à un enjeu majeur de santé publique : la dénutrition, qui concerne entre 20 et 40 % des patients hospitalisés et impacte significativement la morbi-mortalité, la durée moyenne de séjour ainsi que les coûts de prise en charge.
La phase 2 de l'UTDN, déployée progressivement dans la continuité directe de la phase 1, a permis de renforcer la systématisation du dépistage et l'organisation de la prise en charge de la dénutrition. Elle couvre désormais 18 unités du site Gabriel-Montpied et une unité du site Estaing. Sur ces secteurs, le nombre de patients bénéficiant d'une évaluation nutritionnelle, d'un diagnostic, d'une prise en charge et d'un suivi a progressé de 55 %, passant de 740 patients entre novembre 2024 et mars 2025 à 1 153 sur la même période en 2025-2026.
Cette dynamique repose sur trois leviers principaux : l'implication conjointe des équipes médicales et non médicales dès l'admission des patients, l'utilisation optimisée des fonctionnalités du logiciel du dossier patient pour améliorer l'efficience des parcours, et le renforcement des ressources humaines (diététiciens, personnel médical, infirmier). Ces moyens permettent des évaluations précoces, une prise en charge adaptée et un suivi coordonné, y compris en ambulatoire pour les situations complexes.
Une troisième phase est engagée en 2026 afin d'étendre ce dispositif à l'ensemble des secteurs conventionnels du CHU.



IVG sous anesthésie locale | Un choix supplémentaire pour les patientes

Le service d'orthogénie du site Estaing prend en charge en moyenne 900 patientes par an pour une demande d'IVG. Il a enrichi son offre en 2025 avec une nouvelle approche : l'IVG instrumentale sous anesthésie locale. Cette technique d'aspiration utérine après anesthésie du col est proposée jusqu'à 10 semaines d'aménorrhée. Elle vient compléter les méthodes médicamenteuse et instrumentale sous anesthésie générale déjà disponibles.

Réalisée en dehors du bloc opératoire, dans une salle technique dédiée, l'intervention dure une quinzaine de minutes. Une équipe de trois professionnelles assure un accompagnement continu. Le choix des techniques d'antalgie est laissé à la patiente : MEOPA, hypnose, réalité virtuelle ou musique. Sans anesthésie générale, la prise en charge est plus courte et les patientes repartent en autonomie.

Cette nouvelle modalité de prise en charge élargit les possibilités offertes aux patientes et complète l'offre de soins en orthogénie. Déjà largement développée dans de nombreux centres hospitaliers français, elle permet un parcours simplifié, sans consultation d'anesthésie ni passage au bloc opératoire. Son déploiement contribue également à réduire les délais de prise en charge des IVG instrumentales et à libérer des créneaux au bloc opératoire pour d'autres activités. Premier établissement d'Auvergne à proposer cette technique de façon organisée, le CHU de Clermont-Ferrand renforce ainsi l'accès à une offre de soins diversifiée et adaptée aux besoins des patientes.



Chirurgie éveillée | Des actes ORL relocalisés hors-bloc pour fluidifier les parcours

Inscrite dans le virage ambulatoire engagé par le CHU, la relocalisation hors du bloc opératoire d'actes de chirurgie en ORL illustre l'évolution des modes de prise en charge : des parcours plus simples, plus rapides et mieux adaptés aux besoins des patients. Réalisés sous anesthésie locale, sans recours aux moyens du bloc ni à une salle de réveil, ces actes concernent notamment l'otologie, la rhinologie, la laryngologie et les cytoponctions cervicales.
Cette organisation répond aussi à une forte tension d'accès aux soins ORL sur le territoire, dans un contexte d'augmentation des demandes de consultation et de diminution de l'offre spécialisée dans plusieurs centres hospitaliers périphériques. Elle permet de proposer aux patients un parcours plus lisible et moins contraignant, en évitant pour certains actes un passage au bloc opératoire, tout en garantissant les conditions d'accueil, de sécurité et de confort.
L'activité cible est estimée à près de 565 actes par an, avec une programmation organisée du lundi au vendredi, associant gestes programmés et prises en charge non programmées issues notamment des urgences. Le projet s'appuie sur l'aménagement de locaux adaptés au sein de la consultation ORL et sur un renforcement paramédical dédié, permettant d'assurer l'accueil, l'installation, la surveillance et la remise en condition des espaces entre deux patients.
Au-delà du bénéfice direct pour les patients, ces parcours contribuent à libérer du temps de vacation opératoire au bloc central pour des interventions plus lourdes ou prioritaires. Cette organisation participe ainsi à l'amélioration de l'efficience du parcours chirurgical, à l'adaptation des organisations professionnelles et à la modernisation progressive des prises en charge ambulatoires au CHU.

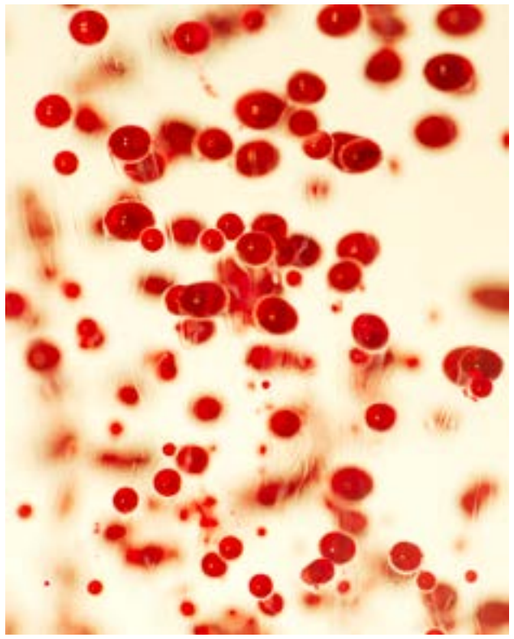


Assistance médicale à la procréation et préservation de la fertilité | Optimisation du parcours des patientes par une prise en charge multidisciplinaire en hospitalisation de jour

Le déploiement de l'hospitalisation de jour dédiée aux patientes prises en charge en assistance médicale à la procréation ou dans le cadre d'une préservation de la fertilité (congélation d'ovocytes pour raison médicale ou sociétale) permet d'améliorer la compréhension, la coordination et la sécurisation du parcours de soins.
Les patientes ont souvent un vécu de cette prise en charge comme une période d'incertitude et de forte charge émotionnelle.
Le même jour, ces femmes sont prises en charge par les principaux acteurs impliqués dans le parcours : gynécologue spécialisé en médecine de la reproduction, biologiste de la reproduction, psychologue, diététicienne et professionnel formé à l'éducation thérapeutique. Cette approche multidisciplinaire favorise une information harmonisée, individualisée et adaptée au projet de chaque patiente. Cette organisation limite également les venues répétées dans le service AMP-CECOS et les déplacements multiples, qui peuvent avoir un impact sur la vie professionnelle et personnelle des patientes.
L'hospitalisation de jour constitue également un temps privilégié pour expliquer les différentes étapes du parcours, les objectifs des traitements, leur calendrier, les modalités d'administration et les éventuels effets indésirables. L'éducation thérapeutique permet de renforcer l'autonomie des patientes et leur adhésion au protocole de stimulation ovarienne, qui repose sur des injections sous-cutanées quotidiennes associées à un suivi régulier par prélèvements sanguins et échographies.
Cet accompagnement est particulièrement important car le respect des prescriptions et du calendrier thérapeutique peut influencer directement la réponse ovarienne et, par conséquent, le nombre d'ovocytes obtenus lors de la ponction. Le nombre d'ovocytes recueillis, leur qualité et leur prise en charge au laboratoire conditionnent ensuite le nombre d'ovocytes matures, d'embryons éventuellement obtenus et, in fine, les chances de grossesse.
Cette approche multidisciplinaire permet ainsi d'anticiper les difficultés, de répondre aux questions des patientes et de sécuriser leur parcours. Elle contribue à une prise en charge plus personnalisée, coordonnée et efficiente, tout en plaçant la patiente au cœur des décisions concernant sa fertilité.

Maladies hémorragiques rares | L'expertise du centre de ressources et de compétences en hôpital de jour au plus près des patients

L'hôpital de jour dédié aux maladies hémorragiques, intégré au centre de ressources et de compétences des maladies hémorragiques rares (CRC-MHR), s'appuie sur une file active de plus de 1 200 patients suivis pour des pathologies variées, allant des formes sévères d'hémophilie aux formes mineures et modérées, notamment la maladie de Willebrand.
L'activité de l'hôpital de jour connaît une progression significative, avec 240 séjours réalisés en 2025 contre 181 en 2024, résultat de son intégration croissante dans les parcours de soins.
L'hôpital de jour permet notamment la réalisation de bilans articulaires approfondis chez les patients atteints d'hémophilie sévère, contribuant au dépistage précoce des atteintes ostéo-articulaires et à l'adaptation des stratégies thérapeutiques. Ces évaluations, menées avec l'appui de kinésithérapeutes formés, s'étendent désormais aux formes modérées et mineures dans une logique de prévention renforcée.
Au-delà du suivi clinique, l'hôpital de jour assure la réalisation de tests thérapeutiques, l'initiation ou l'ajustement des traitements ainsi que la prise en charge d'épisodes hémorragiques aigus. Il favorise également l'éducation thérapeutique et l'autonomie des patients, offrant ainsi une prise en charge globale, sécurisée et efficiente, au bénéfice de leur qualité de vie.



Biologie délocalisée en hématologie | Sécuriser les urgences hémorragiques

Dans le cadre de la mise en place du site unique de laboratoire, le CHU a développé la biologie délocalisée en hématologie afin de maintenir certains examens d'hémostase au plus près des services confrontés aux urgences hémorragiques. Cette organisation répond à un enjeu de délai, notamment lorsque les résultats biologiques conditionnent rapidement la stratégie thérapeutique et transfusionnelle.

Au bloc obstétrical, un ROTEM® a été déployé pour accompagner la prise en charge des hémorragies du post-partum. Ce test permet une évaluation globale et dynamique de la coagulation, directement au plus près des patientes. Les équipes peuvent ainsi disposer plus rapidement d'éléments d'aide à la décision, adapter les thérapeutiques aux besoins de chaque situation et limiter, lorsque cela est possible, l'exposition aux produits sanguins labiles.
Le projet repose sur une collaboration étroite entre les équipes cliniques et la biologie médicale. Des algorithmes décisionnels fondés sur les résultats du ROTEM® ont été élaborés afin d'orienter la prise en charge et d'harmoniser les pratiques. Le déploiement s'est également accompagné d'une phase importante de formation, avec 14 anesthésistes, 43 IDE et 7 techniciens de laboratoire formés. Une organisation qualité spécifique a été mise en place par le laboratoire, avec des contrôles réguliers destinés à garantir la fiabilité des résultats délivrés au bloc obstétrical.

En réanimation médico-chirurgicale, un lecteur de fibrinogène qLabs® a également été installé au déchocage en décembre 2025. Destiné aux patients en état de choc hémorragique, notamment en contexte de polytraumatisme, d'admission extérieure ou de post-opératoire, il permet d'obtenir rapidement un dosage du fibrinogène. Cette mesure contribue à guider la correction précoce et ciblée des troubles de l'hémostase.
Depuis le démarrage de l'activité, 70 tests ROTEM® ont été réalisés chez 60 patientes présentant une hémorragie du post-partum, et 50 tests de fibrinogène ont été effectués en RMC. Ces deux équipements renforcent la capacité du CHU à sécuriser les prises en charge hémorragiques urgentes, en rapprochant l'expertise biologique du lieu de soin.



CANCÉROLOGIE : UNE PRISE EN CHARGE DE RECOURS, COORDONNÉE ET INNOVANTE

La fédération de cancérologie consolide son rôle de coordination des acteurs médicaux, soignants et administratifs autour d'une stratégie commune. Cette structuration vise à faire du CHU un centre de référence en cancérologie, capable de coordonner les expertises cliniques, biologiques, chirurgicales, pharmaceutiques et de recherche autour de parcours patients personnalisés, tout en préparant la labellisation « Comprehensive Cancer Center ».

Fédérer les expertises pour construire un centre de référence

Vers une labellisation européenne : la démarche Comprehensive Cancer Center

Lancée en 2024, la labellisation européenne Comprehensive Cancer Center (EUnetCCC) constitue un projet structurant pour la filière cancérologique du CHU et pour son positionnement territorial. En octobre 2024, le CHU a été retenu comme « centre pilote ». En septembre 2025, la candidature a finalement été portée par le GCS HOURAA permettant la reconnaissance du groupement comme « centre désigné » dès janvier 2026.

Fondée sur une auto-évaluation conduite par les professionnels, cette démarche renforce l'organisation de la filière dans toutes ses dimensions : gouvernance, soins, recherche, innovation, prévention, formation et enseignement. En 2025, le CHU et les partenaires du GCS HOURAA ont poursuivi cette auto-évaluation, partagé leurs constats et défini les actions d'amélioration prioritaires.
Le référentiel européen comprend 320 standards, dont 60 critères fondamentaux (« CORE »), traduisant un haut niveau d'exigence en qualité, organisation et coordination des prises en charge. Au-delà de la labellisation, la démarche consolide les parcours, l'harmonisation des pratiques, les indicateurs de qualité et les coopérations territoriales au bénéfice des patients.



Recherche en cancérologie : accélérer l'accès aux innovations thérapeutiques

La recherche en cancérologie constitue un axe majeur d'excellence, d'innovation et d'attractivité du CHU. En 2025, elle représente 23 % des études du CHU avec inclusion, soit 3 050 patients inclus. Elle s'appuie sur les priorités stratégiques de la filière : cancers lymphoïdes et digestifs, immunothérapie, génomique et médecine de précision.
En promotion externe, 358 études étaient actives en oncologie, dont 75 % d'études académiques, permettant l'inclusion de 728 patients. Les praticiens du CHU ont également porté 22 études de promotion interne, incluant 1 693 patients. Six projets ont bénéficié d'un financement national ou interrégional (PHRC et PHRIP), témoignant de la reconnaissance scientifique des équipes. Cette activité s'accompagne de 686 publications, soit 6 682 points SIGAPS et 14 % de la production du CHU.
L'année 2025 a aussi été marquée par la labellisation CLIP² de l'unité d'essais précoces en cancérologie et thérapie cellulaire adulte par l'Institut national du cancer. En rejoignant les seize centres français labellisés, le CHU renforce son positionnement et offre aux patients du territoire un accès plus précoce aux innovations thérapeutiques.

Mieux repérer, mieux orienter, mieux accompagner

Ouverture du service de soins médicaux et de réadaptation oncologiques et digestifs

Le site Louise-Michel a ouvert un nouveau service de soins médicaux et de réadaptation (SMR) oncologiques et digestifs. Cette création s'inscrit dans la volonté du CHU de renforcer son offre de réadaptation spécialisée et d'accompagner les patients dans la poursuite de leur parcours de soins après une prise en charge en médecine digestive, chirurgie digestive, oncologie ou hématologie. Elle vise à améliorer l'accès à la réadaptation, à fluidifier l'aval des hospitalisations de court séjour et à consolider l'expertise du CHU dans le champ des SMR spécialisés.
Cette création répond aux besoins croissants de réadaptation spécialisée identifiés sur le territoire, notamment pour les patients atteints de cancers ou de pathologies digestives complexes présentant une altération de l'état général, une dénutrition ou une perte d'autonomie.
Le CHU a obtenu les autorisations nécessaires pour exploiter les mentions spécialisées « oncologie et hématologie » ainsi que « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition », permettant la mise en œuvre d'une offre adaptée aux exigences de la réforme des SMR.

Le nouveau service accueille 12 patients en hospitalisation complète, répartis entre deux unités fonctionnelles, l'une dédiée à l'oncologie et l'autre aux pathologies digestives. Il prend en charge des patients adressés principalement par les services de chirurgie digestive, de médecine digestive, d'oncologie et d'hématologie, nécessitant une poursuite des soins et une réadaptation spécialisée après une chirurgie lourde, un traitement anticancéreux, une greffe ou une dégradation de l'état nutritionnel et fonctionnel.

Oncologie digestive : structurer une filière de recours

En 2025, la dynamique de structuration de la cancérologie s'est également traduite par le renforcement de l'oncologie digestive. Cette filière s'appuie sur des consultations de recours rapides, l'optimisation des RCP, le développement de la RCP oncogénétique digestive et gynécologique, ainsi que sur des initiatives destinées à réduire les délais de diagnostic et de prise en charge, comme SOS pancréas. Elle constitue un axe de développement pour les années à venir, avec l'objectif de formaliser une offre lisible, graduée et coordonnée à l'échelle du territoire.

Structurer l'accès aux soins oncologiques de support

Issue d'un projet expérimental en 2023, la plateforme AQuaVie a poursuivi sa montée en puissance en novembre 2025. L'augmentation progressive de sa capacité d'accueil permet désormais d'accompagner jusqu'à 28 patients chaque semaine. Cette évolution renforce l'accès des patients à des soins de support coordonnés tout au long de leur parcours et répond à un enjeu majeur d'équité territoriale dans une région où l'offre de soins oncologiques de support demeure encore insuffisamment développée.
Le développement des soins de support a également été renforcé par la création de l'équipe mobile de psycho-oncologie (EMPO). Cette nouvelle équipe spécialisée accompagne les patients et leurs proches tout au long du parcours de soins, en apportant une expertise psychologique adaptée aux situations complexes liées à la maladie. Elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie des patients, à la prévention des fragilités psychiques et au soutien des équipes soignantes.





2 Innover pour mieux soigner

LA RECHERCHE, MOTEUR DE L'INNOVATION EN SANTÉ

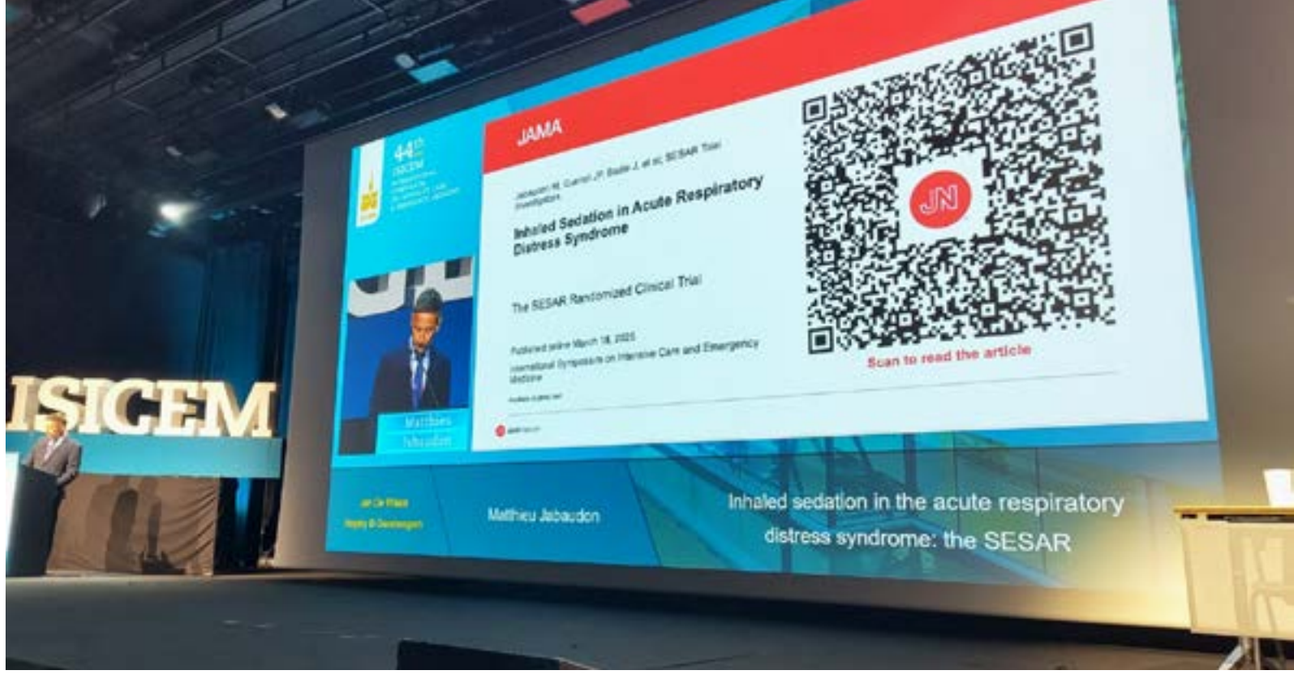
Prix UNIVANTS of Healthcare Excellence : une reconnaissance internationale pour la recherche clermontoise

En septembre 2025, le CHU de Clermont-Ferrand a été récompensé par le prix UNIVANTS of Healthcare Excellence, distinction internationale qui célèbre les initiatives de santé alliant collaboration interdisciplinaire exemplaire et impact mesurable sur la qualité des soins. Fait remarquable : le CHU n'avait pas candidaté. Le jury lui-même a identifié les travaux menés localement et reconnu leur caractère innovant, concret et directement applicable au quotidien hospitalier.
Le prix a été décerné à une équipe pluridisciplinaire réunissant les Pr Vincent Sapin et Damien Bouvier, la Dr Charlotte Oris (biochimie et génétique moléculaire), le Pr Jeannot Schmidt (urgences) et Bruno Pereira, biostatisticien, pour leurs travaux sur la prise en charge des traumatismes crâniens légers, qui représentent près de 80 % des cas se présentant aux urgences.
Leur innovation : remplacer le scanner systématique, souvent inutile et irradiant, par le dosage sanguin de la protéine S100B, une simple analyse permettant de détecter ou d'écarter un traumatisme crânien de manière fiable, rapide et non invasive. Ce test réduit les examens inutiles, limite l'exposition aux rayonnements — particulièrement chez les enfants — et optimise la gestion des urgences.

L'impact de cette innovation dépasse largement le territoire auvergnat : en 2022, elle a donné lieu à des recommandations de pratiques professionnelles intégrées dans les standards de soins à l'échelle nationale, confirmant la capacité du CHU à produire une recherche translationnelle au service des patients.







Étude SESAR : une publication qui rayonne à l'international

Quelle stratégie de sédation privilégier chez les patients atteints de syndrome de détresse respiratoire aiguë (SDRA), l'une des formes les plus sévères d'insuffisance respiratoire prises en charge en réanimation ? Cette question, débattue depuis plusieurs années par la communauté scientifique internationale, était au cœur de l'essai SESAR (Sevoflurane for Sedation in Acute Respiratory Distress Syndrome), coordonné par le Pr Matthieu Jabaudon au CHU de Clermont-Ferrand.
En 2025, les résultats de cette étude ont été publiés dans le Journal of the American Medical Association (JAMA), l'une des revues médicales les plus prestigieuses au monde. Cette publication récompense plus de huit années de travail collectif et positionne le CHU de Clermont-Ferrand parmi les acteurs reconnus de la recherche clinique internationale.
Mené dans 37 services de réanimation français, l'essai a inclus 687 patients afin de comparer deux stratégies de sédation. Les résultats obtenus ont apporté une réponse claire à une question clinique majeure et ont conduit à réinterroger le développement de cette approche thérapeutique, initialement porteuse d'espoirs importants pour la réanimation.
Au-delà de son apport scientifique, cette publication illustre la capacité du CHU à promouvoir et coordonner des études multicentriques de grande ampleur, mobilisant cliniciens, méthodologistes, biostatisticiens et équipes de recherche autour d'un objectif commun : faire progresser les connaissances au bénéfice des patients.

Pour lire l'étude
(en anglais)

Le CHU se distingue dans les PHRC nationaux et interrégionaux

En 2025, les équipes de recherche du CHU de Clermont-Ferrand poursuivent leur engagement dans la recherche clinique appliquée et paramédicale, avec plusieurs projets retenus dans le cadre des appels à projets PHRC et PHRIP de la direction générale de l'offre de soins (DGOS). Les résultats obtenus sont particulièrement encourageants au regard des projets déposés : deux projets sur trois ont été retenus en PHRC national et un projet sur trois en PHRC interrégional.
Le projet FERMETAPRED, porté par le Dr Hervé Lobbes, a ainsi obtenu un financement sur l'hyperferritinémie métabolique. Au niveau national, PROPHY-SEIN, dirigé par le Pr Marc Garnier, et MONOPOLY, conduit par la Pr Ana Marques, ont également été sélectionnés.
Le CHU est aussi lauréat d'un PHRIP avec EDUSor, porté par Marie-Sophie Cherillat. Ces succès traduisent une dynamique collective positive, concrète et progressive, au service de l'amélioration continue des pratiques et des parcours de soins.



POCER : au cœur d'un réseau national pour la biologie délocalisée aux urgences

En septembre 2025, le CHU a rejoint le réseau national POCER (Point of Care in Emergency Room), soutenu par l'ANR dans le cadre de France 2030. Ce réseau ambitieux réunit cinq établissements de référence : l'AP-HP et les CHU de Bordeaux, Poitiers, Nice et Clermont-Ferrand, autour d'un objectif commun : promouvoir et structurer la biologie médicale délocalisée (POCT : Point of Care Testing) en médecine d'urgence et en milieu préhospitalier.
Ces dispositifs permettent d'obtenir des résultats biologiques directement au chevet du patient ou sur les lieux d'intervention, en temps réel, réduisant ainsi les délais de décision clinique et optimisant la prise en charge aux urgences. Les Prs Vincent Sapin et Farès Moustafa représentent le CHU de Clermont-Ferrand au sein du réseau, contribuant respectivement aux réflexions du biologiste et du clinicien urgentiste sur la place et les perspectives de ces examens délocalisés.
Cette collaboration place le CHU au sein d'un réseau national associant biologie médicale, médecine d'urgence et innovation diagnostique.

ESaN : former les soignants aux défis du numérique en santé

Lancé officiellement en octobre 2025, le projet ESaN (Enseignement en Santé Numérique) illustre la vitalité de l'écosystème territorial de santé clermontois, réunissant le CHU de Clermont-Ferrand, l'Université Clermont Auvergne et le Centre Jean Perrin autour d'un enjeu commun : préparer les professionnels et étudiants en santé aux transformations numériques du système de soins.
Porté par l'UCA pour ses trois UFR de santé, médecine, pharmacie et odontologie, et financé à hauteur de 2 M€ dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » de France 2030, ESaN proposera, à partir de septembre 2026, une formation structurée, immersive et pluriprofessionnelle, largement fondée sur la simulation. Unique en France dans sa conception, elle permettra aux apprenants de s'approprier concrètement les outils et compétences liés à la transformation numérique, en facilitant la prise en charge pluriprofessionnelle et en contribuant à répondre aux enjeux d'accès aux soins sur le territoire.



Prix CASDEN du Jeune Chercheur : les soins palliatifs à l'honneur

Le Dr Andréa Tarot, médecin au Centre de soins palliatifs du CHU depuis 2017, a été distinguée par le Prix CASDEN du Jeune Chercheur pour ses travaux sur le vécu émotionnel des médecins face aux patients en situation palliative, une thématique encore peu explorée dans les recommandations françaises, contrairement aux pratiques nord-américaines.
Menée au sein du laboratoire ACCePPT, sa recherche s'attache à théoriser les réactions des professionnels de santé face à la détresse existentielle des patients en fin de vie. Une étude préliminaire conduite en 2022 auprès d'étudiants en médecine palliative avait mis en lumière cinq grands thèmes : sentiment d'impuissance, devoir d'agir, difficulté relationnelle, sentiment de mise en danger et création d'un espace d'écoute. Ces résultats ont été publiés en 2024 dans la revue BMC Medical Education.
L'étude, désormais élargie à plusieurs spécialités médicales, vise à mieux comprendre les mécanismes émotionnels à l'œuvre pour favoriser une relation soignante ajustée aux besoins des patients, et ainsi transformer les pratiques cliniques en soins palliatifs à l'échelle nationale.





Nausées et vomissements gravidiques : une étude pionnière en France

Lancée le 1er mai 2025, une étude inédite à l'échelle nationale vise à mieux documenter la prévalence et l'impact des nausées et vomissements pendant la grossesse, symptômes encore trop souvent minimisés malgré leurs conséquences parfois sévères sur la qualité de vie des femmes enceintes. Le CHU de Clermont-Ferrand en est le promoteur, en collaboration avec le Réseau de Santé en Périnatalité d'Auvergne (RSPA) et l'association HG (hyperémèse gravidique).
600 femmes enceintes suivies en Auvergne sont invitées à participer, via des questionnaires en ligne administrés à chaque trimestre. L'étude vise notamment à évaluer la répartition des formes légères à sévères, dont l'hyperémèse gravidique, et à identifier les facteurs prédictifs permettant de mieux repérer les femmes à risque et d'anticiper leurs besoins de suivi médical.
Simple d'accès, sans examen supplémentaire, cette étude illustre la capacité du CHU à produire une recherche clinique ancrée dans les réalités du quotidien des patientes, au service d'une meilleure prise en charge périnatale sur l'ensemble du territoire auvergnat.

S'ouvrir à l'écosystème de l'innovation

Clermont Innovation Week : le CHU s'ouvre aux entrepreneurs et au grand public

Pour la 8e édition de la Clermont Innovation Week, pilotée par Clermont Auvergne Métropole sous le signe du mot d'ordre « Oser ! », le CHU a participé activement avec deux événements emblématiques.
Une dizaine de chercheurs du CHU ont échangé avec des entreprises de la Healthtech autour de leurs projets de recherche, dans le cadre d'une rencontre organisée par la direction de la recherche clinique et de l'innovation. Une visite du Département de l'intelligence artificielle a complété ce temps fort, illustrant concrètement les synergies possibles entre le monde hospitalier et l'écosystème entrepreneurial local.
De même, près de 90 personnes, professionnels, familles et partenaires, ont eu l'opportunité rare de découvrir l'unité de stérilisation du CHU, outil industriel méconnu mais essentiel à la continuité des soins. Cette visite a également mis en lumière l'engagement environnemental du service, notamment à travers ses travaux sur la comparaison entre usage unique et réutilisation des dispositifs médicaux.



De la recherche à l'entreprise

Le projet Gidoit donne naissance à la start-up Tolergyx en décembre 2025

La valorisation des innovations issues de la recherche hospitalo-universitaire constitue un levier de rayonnement pour le CHU de Clermont-Ferrand. Cette dynamique s'illustre avec le projet GIDOIT, porté par les équipes de pédiatrie et d'immunologie. Issu des travaux du Dr Fauquert, du Pr Evrard, du Pr Merlin et du Dr Michaud, il vise à développer une méthode innovante de désensibilisation des patients allergiques à l'arachide, grâce à une gélule à libération gastro-intestinale.
Structuré depuis 2018 autour d'une propriété intellectuelle solide, le projet constitue un socle pour le transfert industriel. Les études menées ont confirmé l'intérêt de cette approche dans un domaine où les options thérapeutiques restent limitées et les attentes médicales fortes. Il illustre la capacité des équipes hospitalo-universitaires à transformer une découverte scientifique en perspective thérapeutique concrète.
L'année 2025 marque une étape majeure avec la création officielle, le 24 décembre, de la start-up TOLERGYX, chargée de poursuivre le développement de GIDOIT. Le CHU lui a concédé une licence d'exploitation portant sur un portefeuille international comprenant 28 familles de brevets européens, un brevet aux États-Unis et un brevet au Canada, tout en conservant la propriété intellectuelle des inventions. Cette phase repose notamment sur l'engagement du Pr Evrard, chef du service d'immunologie, mis à disposition à hauteur de 10 % de son activité hospitalière. Une levée de fonds de plusieurs millions d'euros est prévue en 2026 pour soutenir les prochaines étapes.

Tolergyx
Redefining tolerance
Empowering lives

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES PARCOURS, DES ÉQUIPES ET DU TERRITOIRE

Une stratégie numérique territoriale qui se concrétise

My Smart Hop' : une feuille de route numérique pour cinq ans

L'année 2025 a marqué le lancement opérationnel de My Smart Hop', la stratégie numérique du CHU de Clermont-Ferrand et des établissements en direction commune. Structuré autour de quatre axes stratégiques (gouvernance, parcours patient, convergence des systèmes d'information et innovation), ce programme ambitieux représente 19 projets pour un investissement global de 12,6 M€ sur cinq ans.
Les premiers travaux ont porté sur la consolidation de la gouvernance du schéma directeur des services numériques afin d'assurer l'alignement des projets avec les orientations stratégiques de l'établissement. Une organisation de pilotage dédiée a été mise en place pour prioriser les besoins, suivre les réalisations et renforcer la coordination entre les acteurs médicaux, soignants, administratifs et techniques. Les réflexions engagées autour de la gouvernance des données de santé et de l'intelligence artificielle préparent également l'établissement aux futurs enjeux réglementaires, éthiques et organisationnels.



Simplifier les démarches des patients et des professionnels

L'année a également été marquée par le lancement de nouveaux services numériques destinés aux professionnels et aux patients : portail agents, dématérialisation du dossier administratif, portail patient, prise de rendez-vous en ligne et préadmissions dématérialisées. Ces projets visent à simplifier les parcours, améliorer l'expérience utilisateur et renforcer l'efficience des organisations. Enfin, les travaux préparatoires relatifs au dossier patient territorial, au PACS de territoire et à l'Entrepôt de données de santé ont posé les bases d'un système d'information convergent, innovant et orienté données, au service de la qualité des soins et de la coopération territoriale.

Sécuriser les données et les systèmes d'information

Dans un contexte d'augmentation des cybermenaces visant le secteur hospitalier, la cybersécurité est demeurée une priorité. Le déploiement du plan d'actions sécurité a permis de renforcer la protection des infrastructures, des applications et des données tout en développant une culture de vigilance auprès des professionnels grâce à des campagnes de sensibilisation et des exercices réguliers. Parallèlement, plusieurs projets structurants ont été engagés pour bâtir les fondations du futur système d'information territorial, notamment le socle technique commun, le cycle de vie des identités et la convergence des référentiels d'identité patient.

Des outils numériques qui transforment les pratiques

L'intelligence artificielle au service du codage et de la valorisation

Dans un contexte de maîtrise des recettes hospitalières et d'amélioration continue de la qualité du codage PMSI, le CHU a poursuivi en 2025 le déploiement d'un agent d'intelligence artificielle conçu pour identifier automatiquement des opportunités de codage et de valorisation des séjours à partir des données disponibles dans le système d'information hospitalier.
Au cours de l'année, cet outil a analysé près de 155 000 séjours, dont plus de 24 000 identifiés comme automatisables et près de 19 500 présentant un potentiel d'optimisation. Les propositions soumises aux équipes du DIM ont permis de générer 1,12 M€ de recettes supplémentaires, avec un niveau de fiabilité élevé et un montant de dévalorisation très faible. Ces résultats démontrent la pertinence de l'utilisation de l'intelligence artificielle comme outil d'aide au codage et à la sécurisation des recettes.
L'année 2025 a également été marquée par des avancées structurantes. Les travaux d'intégration des données de biologie et des données de pharmacie ont été réalisés afin d'enrichir les capacités d'analyse de l'algorithme. Parallèlement, l'automatisation de l'intégration des séjours et de la production des dossiers à revoir a permis d'industrialiser le processus et de faciliter son appropriation par les équipes.



La collaboration numérique change d'échelle

L'année 2025 a marqué l'essor des usages collaboratifs numériques au CHU avec le déploiement progressif d'une solution logicielle collaborative. Au-delà de la mise à disposition de l'outil, l'objectif était d'accompagner les professionnels vers de nouvelles pratiques de travail favorisant le partage d'information, les échanges en temps réel, la conduite de projets collectifs et le travail à distance.
Les résultats observés dès la première année témoignent d'une appropriation rapide des usages collaboratifs. Depuis ce lancement, 123 équipes collaboratives ont été créées afin de répondre aux besoins des services, des projets transversaux et des coopérations territoriales. Parmi elles, 15 équipes ont été dédiées aux établissements du groupement hospitalier de territoire.
L'accompagnement des utilisateurs a constitué un levier essentiel de cette dynamique. La direction des systèmes numériques a ainsi organisé huit webinaires de sensibilisation et de formation, réunissant plus de 350 agents. Cette démarche a permis de faciliter la prise en main de l'outil et d'encourager l'émergence de nouvelles pratiques collaboratives au sein des équipes.
La montée en puissance des usages est également illustrée par les indicateurs d'activité. Entre le 23 juillet 2025 et le 18 décembre 2025, le nombre de messages quotidiens est passé de 273 à 1 162, soit une multiplication par plus de quatre. Sur la même période, le nombre de réunions en visioconférence est passé de 47 à 156 réunions quotidiennes, traduisant une intégration croissante de l'outil dans le fonctionnement courant des services.
Cette progression rapide confirme l'intérêt des professionnels pour ces nouveaux modes de travail et démontre la capacité du CHU à s'approprier des outils favorisant la coopération, la réactivité et le partage des connaissances.
Ainsi, dès sa première année de déploiement, Microsoft Teams s'est imposé comme un outil structurant de la collaboration au sein du CHU, posant les bases d'une transformation durable des pratiques professionnelles et du travail en réseau, tant à l'échelle de l'établissement que du GHT.

MonSisra et la téléexpertise : renforcer le lien ville-hôpital

Le CHU a poursuivi le développement de la téléexpertise afin de faciliter les demandes d'avis à distance entre professionnels de santé et d'améliorer la prise en charge des patients. Intégré à la messagerie sécurisée MonSisra du GCS Sara, ce dispositif renforce le lien ville-hôpital, favorise la continuité des soins et réduit les délais d'accès à l'expertise médicale.
À la fin de 2025, onze disciplines étaient déployées : cardiologie du sport et cardiologie adulte, chirurgie maxillo-faciale, dermatologie, endocrinologie, hémostase, hépatologie, gastro-entérologie, gynécologie-obstétrique, Maison des femmes (victimologie), médecine interne et néphrologie. Cette dynamique se poursuivra avec l'ouverture prochaine du dispositif au sein du service des maladies infectieuses et tropicales.
La téléexpertise permet également la facturation des actes réalisés par les experts et les requérants, facilitant la gestion administrative et contribuant à la pérennité du dispositif.
Grâce à MonSisra, les échanges de données de santé sont sécurisés et favorisent une collaboration efficace entre les acteurs du territoire. Ce déploiement illustre l'engagement du CHU en faveur de l'innovation numérique et des parcours de soins coordonnés.

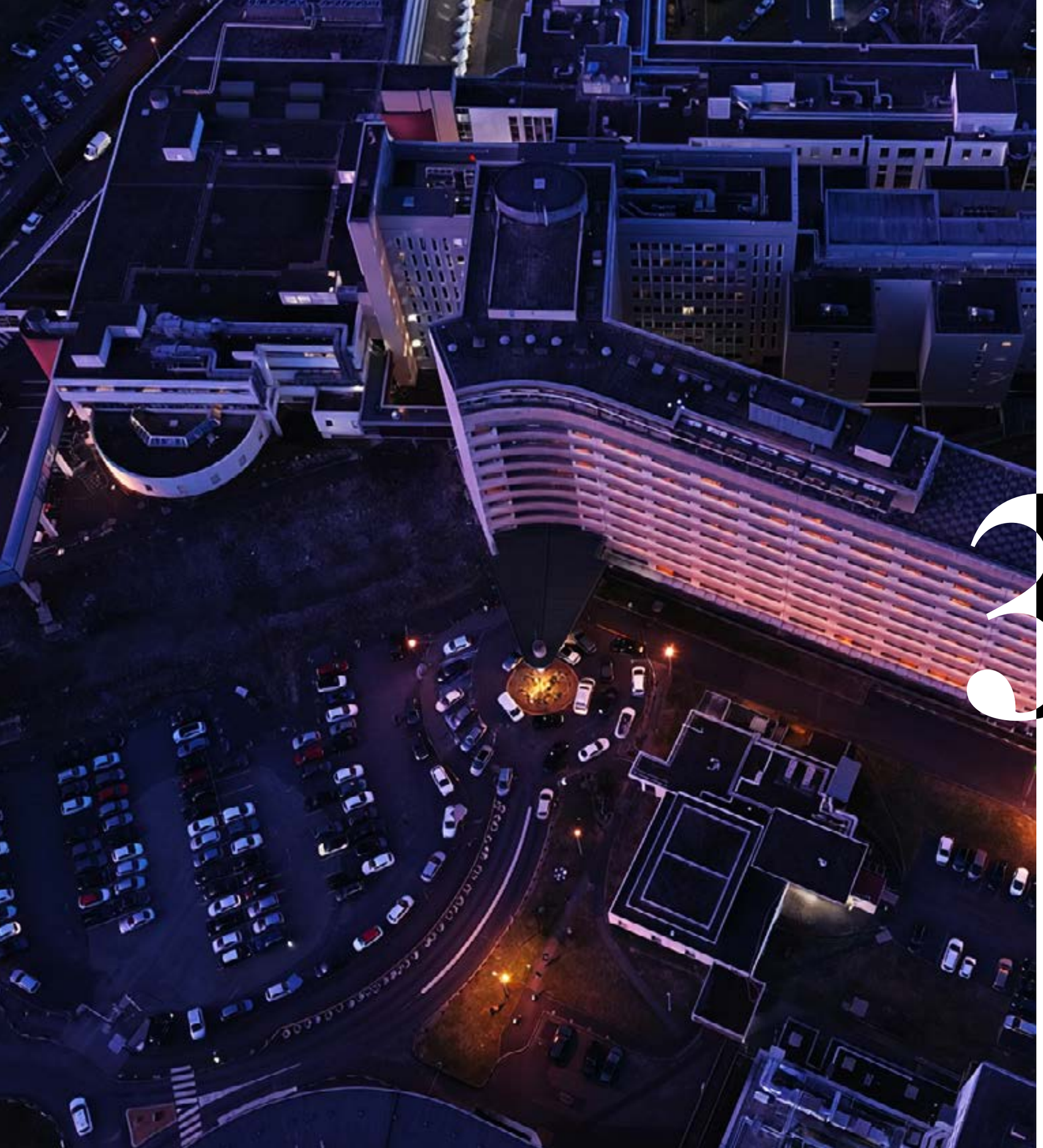
Moderniser la gestion du temps de travail

Le déploiement du nouveau logiciel de temps de travail a franchi une nouvelle étape en 2025, contribuant à transformer les pratiques de gestion du temps de travail et à offrir aux professionnels comme aux encadrants des outils plus performants et plus accessibles.
La mise en œuvre progressive de la solution a permis d'améliorer la fiabilité des données de gestion du temps, de faciliter l'accès aux informations individuelles et de renforcer l'autonomie des agents dans le suivi de leurs compteurs, congés et demandes d'absence. Pour les cadres de proximité, ce logiciel constitue également un outil d'aide au pilotage des équipes et à l'optimisation des organisations de travail.
Au-delà de la modernisation des processus RH, ce déploiement contribue à sécuriser les données de gestion, à réduire les tâches administratives et à améliorer la qualité de service apportée aux professionnels.

Un dossier patient informatisé déployé au CHU

Le déploiement du dossier patient informatisé unique s'est poursuivi en 2025 afin de soutenir la transformation numérique des parcours patients et des processus internes. Cette solution contribue à simplifier les démarches, à améliorer la circulation de l'information et à renforcer la coordination entre les équipes.
Grâce à la dématérialisation des processus et à l'automatisation de certains circuits de validation, les utilisateurs bénéficient d'une meilleure traçabilité des demandes et d'une réduction des délais de traitement. L'accompagnement des professionnels a permis une appropriation progressive de l'outil au sein des pôles et services.
À la fin de 2025, le taux de déploiement atteignait 83 % des capacités d'hospitalisation du CHU, soit 1 408 lits équipés, témoignant de l'ampleur de cette transformation numérique et de son intégration croissante dans les pratiques quotidiennes des équipes.





3 Investir pour demain



UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT POUR TRANSFORMER DURABLEMENT L'HÔPITAL

Le projet d'établissement 2025-2035 positionne le CHU de Clermont-Ferrand comme l'établissement de recours de référence en Auvergne, avec une ambition forte d'innovation, d'excellence médicale et de réponse territoriale aux besoins de santé.
L'objectif est de renforcer les activités hautement spécialisées tout en fluidifiant les parcours de soins et en préparant la médecine de demain.

Affirmer son positionnement sur les activités d'hyper-recours

Le CHU entend consolider son rôle de centre de référence régional pour les prises en charge les plus complexes. Cette stratégie repose sur le développement de nouvelles thérapeutiques médicales, le renforcement des activités de greffe et l'innovation chirurgicale.

Les priorités identifiées sont :
- le développement des greffes rénales, hépatiques et cardiaques afin de répondre aux besoins croissants du territoire ;
- l'essor de pratiques chirurgicales innovantes telles que la chirurgie éveillée, la chirurgie hybride et l'ambulatoire renforcé par les protocoles RAAC (récupération améliorée après chirurgie) ;
- la modernisation du Trauma Center d'Auvergne pour optimiser la prise en charge des polytraumatisés et des urgences vitales ;
- la consolidation des filières d'urgence cardiovasculaires et neurologiques afin d'améliorer la rapidité d'accès aux soins spécialisés pour les infarctus, AVC et autres pathologies critiques.

L'objectif est de garantir à chaque patient un accès équitable à l'expertise, quel que soit son lieu de résidence.

Développer les activités de recours d'avenir à fort enjeu sociétal

Le projet médical intègre les grandes évolutions démographiques et sociétales qui transformeront les besoins de santé à l'horizon 2035.



Quatre axes pour structurer l'action

Le projet d'établissement s'organise autour de quatre axes majeurs qui traduisent les priorités stratégiques du CHU pour les années à venir :

1. Répondre aux enjeux de santé publique
Adapter l'offre aux besoins émergents, en particulier autour du vieillissement, des pathologies chroniques, de la cancérologie et de la santé mentale.

2. Animer la réponse territoriale
Structurer une organisation de soins coordonnée à l'échelle du territoire, garantissant à la fois proximité, recours spécialisé et continuité des parcours.

3. Préparer la médecine de demain
Renforcer la recherche, l'innovation et la formation, tout en développant la prévention, la santé numérique et la transition écologique.

4. Prendre soin des professionnels
Promouvoir des organisations de travail attractives, soutenir les parcours professionnels et améliorer la qualité de vie au travail.

Une réussite fondée sur l'engagement collectif

La réussite du projet d'établissement repose avant tout sur l'engagement des femmes et des hommes qui font vivre l'hôpital au quotidien. Le CHU réaffirme ainsi une conviction essentielle : la qualité des soins est indissociable des conditions de travail et de l'implication des équipes.
En donnant du sens à l'action collective, en valorisant les compétences et en accompagnant les parcours professionnels, le projet vise à construire un établissement plus attractif, plus durable et plus cohérent.



Les domaines prioritaires sont :
- préservation de la fertilité et natalité : le CHU souhaite devenir un acteur majeur de la préservation de la fertilité et développer une offre de soins adaptée aux enjeux de la baisse de la natalité et aux parcours de procréation ;
- médecine génétique : le développement de la génétique constitutionnelle et somatique est identifié comme un axe stratégique, en lien avec l'essor de la médecine personnalisée et de précision ;
- fin de vie : l'établissement souhaite structurer davantage les parcours de soins palliatifs et améliorer l'accompagnement des patients atteints de maladies graves ou évolutives ;
- virage domiciliaire : le domicile est désormais considéré comme un véritable lieu de soins. Le CHU développera les prises en charge à distance, la téléexpertise et les parcours coordonnés permettant d'éviter les hospitalisations inutiles.

Cette stratégie répond à la fois aux attentes des patients et aux enjeux de soutenabilité du système de santé.

Développer l'offre de soins critiques au bénéfice du territoire

Le CHU prévoit un important programme de modernisation de ses capacités de réanimation et de soins critiques afin d'anticiper les besoins futurs de la population.
Les principales opérations concernent :
- l'extension et la modernisation des soins critiques pédiatriques ;
- le renforcement des soins critiques cardiaques pour répondre à l'augmentation de la prise en charge des pathologies cardiovasculaires complexes ;
- la modernisation de la réanimation médico-chirurgicale avec augmentation des capacités d'accueil ;
- la modernisation de la réanimation neurochirurgicale afin d'améliorer la prise en charge des AVC graves, traumatismes crâniens et pathologies neurologiques complexes ;
- le développement de la recherche clinique dans le domaine des soins critiques et de la médecine personnalisée de l'aigu.

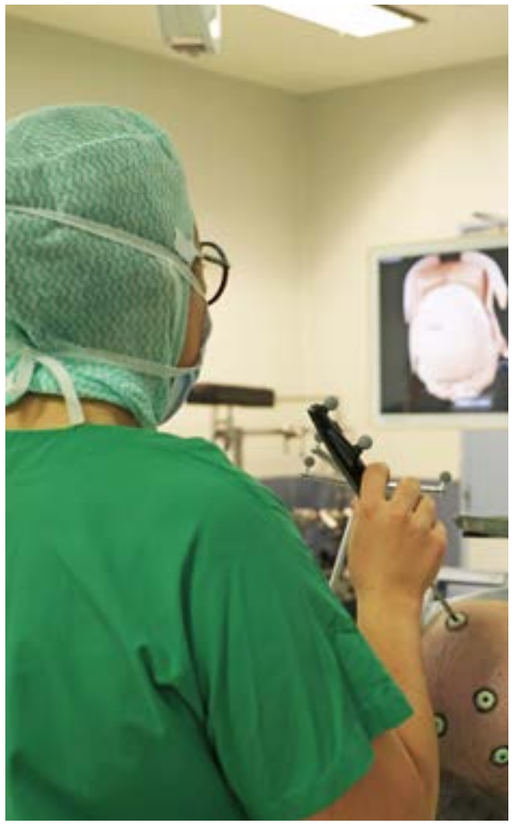
Ces investissements renforcent le rôle du CHU comme centre de recours régional pour les situations les plus graves.

Développer l'excellence des prises en charge chirurgicales

La chirurgie constitue l'un des piliers du projet médical du CHU. La modernisation du site Gabriel-Montpied représente le principal levier d'évolution de cette activité.

Les priorités sont :
- la modernisation complète du bloc opératoire de Gabriel-Montpied ;
- le développement de technologies innovantes d'assistance chirurgicale, notamment la robotique et la neuro-navigation ;
- la poursuite du développement de la chirurgie ambulatoire et des parcours « fast track » permettant une récupération plus rapide des patients ;
- le renforcement des approches multidisciplinaires pour les patients complexes ;
- l'intégration de la recherche clinique et de l'innovation au cœur des organisations chirurgicales.

L'ambition est d'offrir une chirurgie plus performante, moins invasive et mieux adaptée aux besoins des patients.



Structurer la prise en charge entre l'enfance et l'âge adulte

Le CHU souhaite mieux accompagner les jeunes patients atteints de maladies chroniques ou de pathologies complexes lors du passage des services pédiatriques aux services adultes.

Cette stratégie repose sur :
- le développement et la consolidation de l'offre pédiatrique régionale ;
- le renforcement des approches multidisciplinaires associant pédiatres, spécialistes adultes, professionnels paramédicaux et acteurs du médico-social ;
- le développement de l'accompagnement à domicile pour assurer une continuité des soins ;
- la promotion de l'accès à l'expertise pédiatrique sur l'ensemble du territoire grâce aux outils numériques et à la téléexpertise.

L'objectif est d'éviter les ruptures de parcours et de garantir une continuité de prise en charge des patients tout au long de leur vie.

Le projet d'établissement 2025-2035 ambitionne de faire du CHU de Clermont-Ferrand un établissement de recours de référence, alliant excellence médicale, innovation technologique, recherche et forte intégration territoriale.
Les investissements prévus dans les activités d'hyper-recours, les soins critiques, la chirurgie et la transition pédiatrie-adulte doivent permettre de répondre aux enjeux démographiques, sanitaires et sociétaux de la prochaine décennie tout en garantissant un accès équitable à des soins de haut niveau pour l'ensemble de la population d'Auvergne.





INVESTIR POUR TRANSFORMER : UN CHU QUI ENGAGE SON AVENIR

Moderniser un hôpital universitaire, c'est préparer les soins de demain. Malgré un contexte budgétaire contraint, le CHU poursuit une politique d'investissements ambitieuse, avec 402 M€ programmés d'ici 2035.



Des réalisations concrètes portées par l'investissement

28,9 M€
d'investissements

En 2025, le CHU a réalisé **28,9 M€ d'investissements**, dans la continuité d'une dynamique de relance engagée depuis 2023.
Les investissements courants, à hauteur de 17,4 M€, ont permis de préserver l'intégrité du parc d'équipements de l'établissement, équipements biomédicaux, logistiques, informatiques et travaux légers, garantissant ainsi la continuité des soins et le bon fonctionnement des services au quotidien.

Les investissements majeurs, quant à eux, ont atteint 11,5 M€, plusieurs projets structurants ayant avancé de façon significative sur la période. Ces investissements ont permis de renouveler des équipements arrivés en fin de vie, de renforcer les infrastructures numériques, d'améliorer les conditions de prise en charge des patients et de soutenir l'activité des équipes. Ils préparent également la mise en œuvre des projets hospitaliers à venir et renforcent l'attractivité de l'établissement.

Les projets structurants

La mise en service du bâtiment CESU/CFARM
Un lieu pour apprendre grâce à la simulation | 2,5 M€

En 2025, le CHU a renforcé son positionnement comme acteur de référence dans la formation aux situations d'urgence grâce à l'ouverture d'un nouveau centre dédié à l'apprentissage, à la simulation et au développement des compétences. Le nouveau centre de formation réunissant le CESU 63 et le CFARM a été inauguré le 21 novembre.
Implanté sur le site Gabriel-Montpied, à proximité immédiate du SAMU 63, ce bâtiment, représentant un investissement de 2,5 millions d'euros, constitue l'une des réalisations emblématiques de l'année. Conçu pour répondre aux exigences de la formation moderne, il offre un environnement pédagogique innovant, flexible et entièrement dédié à l'apprentissage par la simulation, à l'acquisition des gestes techniques et à la préparation des professionnels face aux situations critiques.
Le centre dispose de plusieurs espaces spécialisés, dont trois chambres de simulation haute fidélité, des salles de simulation basse fidélité ainsi que trois salles de formation dédiées au CESU. Des espaces spécifiques sont également consacrés à la formation théorique et pratique des futurs assistants de régulation médicale. Agréé par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, cet équipement renforce considérablement les capacités de formation du CHU.

Chaque année, le CESU 63 accompagne plus de 2 700 professionnels de santé, médecins, infirmiers, ambulanciers, personnels administratifs et techniques à travers une offre de plus de quinze formations. Celles-ci couvrent aussi bien les gestes et soins d'urgence de base que des enseignements spécialisés portant sur les situations sanitaires exceptionnelles, la prise en charge médicale urgente ou encore l'intervention en milieux hostiles. Grâce à ces nouveaux locaux, le CHU renforce sa capacité à préparer les professionnels aux crises sanitaires et aux situations d'urgence complexes, tout en garantissant une meilleure continuité des soins.
Créé en partenariat avec les Hospices Civils de Lyon, le CFARM forme quant à lui les assistants de régulation médicale (ARM), premiers interlocuteurs des usagers lorsqu'ils contactent le 15. Certifiée Qualiopi®, cette formation en alternance intégrative d'une durée d'un an, soit 1 470 heures d'enseignement, affiche un taux de réussite de 100 % au diplôme. Depuis son ouverture, le centre a déjà diplômé vingt assistants de régulation médicale et accueille huit nouveaux étudiants au sein de la promotion 2025-2026.
Ce nouveau pôle de formation constitue ainsi un véritable levier pour le développement des compétences, l'amélioration de la qualité des prises en charge et le renforcement de la réponse aux situations d'urgence sur l'ensemble du territoire.





Acquisition du cabinet de consultation spécialisé d'ophtalmologie de Pont-du-Château

Depuis 2019, le CHU propose une consultation d'ophtalmologie à Pont-du-Château, initiative pionnière à l'échelle nationale visant à répondre à la demande croissante de la population de l'est clermontois. Née d'un partenariat avec un cabinet libéral composé de deux anciennes attachées du service, cette consultation mixte, associant activité de service public et exercice libéral, a démontré, au fil des années, sa pleine pertinence territoriale : le nombre de consultations du CHU sur ce site a plus que doublé en trois ans, passant de 5 000 à 11 000 par an entre 2021 et 2024.
Le CHU a engagé une implantation définitive d'une consultation spécialisée permettant d'étendre l'offre de soins en ophtalmologie de proximité en rachetant **l'ensemble du bâtiment pour 310 000 €**, afin de pérenniser et d'amplifier le service rendu à la population. L'activité est aujourd'hui assurée par deux assistants et des internes, appuyés par deux assistantes médico-administratives et des orthoptistes, offrant des consultations et examens complémentaires équivalents à ceux du site hospitalier, ainsi qu'une réponse à certaines urgences ophtalmologiques locales. Ce centre spécialisé « hors-les-murs » illustre une vision résolument tournée vers la responsabilité populationnelle du CHU : en acquérant ces locaux, l'établissement affirme sa volonté de prolonger son activité au cœur des territoires et de garantir, sur le long terme, un accès équitable aux soins spécialisés pour les habitants de l'est clermontois avec une orientation des pathologies nécessitant une chirurgie vers le CHU.





Numérique et systèmes d'information | 4,5 M€

Le CHU a consacré 4,5 M€ à la modernisation de son système d'information en 2025, dans le cadre de la trajectoire fixée par le schéma directeur des services numériques, adopté en cours d'année. Ce document stratégique pose les fondations d'un système d'information fluide, interopérable et centré sur le parcours patient à l'échelle territoriale, articulant convergence des outils, valorisation des données de santé et recours à l'intelligence artificielle au service des soins et de la recherche.
Parmi les projets les plus structurants figure le déploiement du projet PULSE. Cet outil basé sur l'intelligence artificielle et déployé aux urgences adultes permet de calculer les temps d'attente et de passage des patients, en distinguant les filières de patients et en prenant en compte les indicateurs exogènes au fonctionnement du service des urgences. En offrant aux équipes une meilleure visibilité sur les flux en temps réel, il contribue à fluidifier la prise en charge, à anticiper les tensions capacitaires et à améliorer l'expérience des patients aux urgences.

Le renouvellement du PACS, système d'archivage et de communication des images médicales, représente un autre investissement majeur de l'année, avec le déploiement d'un nouveau logiciel de compte-rendu d'imagerie permettant d'améliorer la qualité et la rapidité du circuit diagnostique entre radiologues et cliniciens. Ce projet s'inscrit par ailleurs en cohérence avec le développement de Téléradi'Auvergne, la plateforme de téléradiologie publique lancée en 2025 pour garantir la continuité de l'imagerie sur les établissements de Riom et Issoire.



L'année 2025 a également été marquée par l'avancement des projets complétant le dossier patient informatisé, qui participent à la structuration d'un dossier patient commun et interopérable à l'échelle du GHT, en lien avec le programme territorial My Smart Hop'. Enfin, le déploiement du logiciel de gestion du temps de travail des professionnels non médicaux contribue à moderniser les outils de pilotage RH et à fiabiliser la gestion des plannings au quotidien.

Psychiatrie : rénovation et modernisation des soins

Les investissements engagés sur les bâtiments de psychiatrie du site Gabriel-Montpied ont significativement progressé en 2025, avec deux opérations menées en parallèle : la modernisation partielle du bâtiment, indispensable à la préservation du patrimoine et au confort des patients et des équipes, et le développement du plateau technique de sismothérapie, technique thérapeutique de référence dans la prise en charge de certaines pathologies psychiatriques sévères.
Un nouvel hôpital de jour dédié à la neurostimulation et aux thérapies innovantes a pu ouvrir grâce à l'aménagement de locaux spécifiquement conçus pour cette activité. Ainsi, la sécurité, le confort et la confidentialité des prises en charge par électroconvulsivothérapie et eskétamine sont assurés tout en soutenant le développement de l'offre ambulatoire en psychiatrie adulte.

Parking du site Gabriel-Montpied : une réponse aux besoins quotidiens des usagers et des professionnels | 4,5 M€

Le chantier de réhabilitation et de sécurisation du parking du site Gabriel-Montpied, dont l'investissement global s'élève à 4,5 M€, se poursuit conformément au calendrier prévu, avec une livraison attendue début 2027. Ce projet, qui figurait parmi les faits marquants du RSU 2025, répond à un besoin concret et quotidien pour les patients, leurs proches et les quelque 8 600 professionnels du CHU. Il contribue également à améliorer les conditions d'accès au site et à sécuriser les déplacements aux abords de l'hôpital.

Sobriété énergétique : un plan ambitieux en ordre de marche

Dans un contexte de forte pression sur les coûts énergétiques et en réponse aux obligations du décret tertiaire, le CHU poursuit avec détermination la mise en œuvre de son plan de sobriété énergétique en 40 mesures, dont une trentaine sont désormais réalisées.
En 2025, 580 k€ ont été engagés, portant principalement sur la réfection des réseaux et le raccordement du site Gabriel-Montpied au réseau de chaleur urbain (RCU) « Saint Jacques + » pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, une opération structurante qui permettra de réduire significativement la dépendance de l'établissement aux énergies fossiles. Ces actions s'inscrivent dans une trajectoire de transformation environnementale du patrimoine bâti du CHU, cohérente avec les engagements portés par la démarche de transformation écologique qui est développée dans le projet d'établissement.

Les grands projets structurants : le PPI 2026-2035 à 402 M€

Le CHU entre en 2026 dans la phase active de mise en œuvre de son plan pluriannuel d'investissements 2026-2035, arrêté à 402 M€.

402 M€

d'investissements programmés sur 10 ans

Le projet GM3 : la transformation du site Gabriel-Montpied | 150 M€

Troisième et dernière phase du programme de désamiantage du site Gabriel-Montpied, le projet GM3 est le chantier le plus structurant de la décennie pour le CHU. Il porte une ambition bien plus large que la simple réhabilitation du bâti : il s'agit de repenser en profondeur l'organisation médicale, les parcours patients et les conditions d'exercice pour les années à venir.
Le nouveau bâtiment accueillera notamment une extension des urgences adultes, la réintégration de la dialyse, un plateau ambulatoire de 32 places, la mise en conformité de la réanimation cardiaque et une amélioration significative du cadre hôtelier. Conçu selon les enseignements de la crise épidémique, le bâtiment intégrera notamment davantage de chambres individuelles, une plus grande modularité des organisations et des objectifs de sobriété environnementale. Il incarnera un hôpital de référence ancré dans son territoire métropolitain, attentif au bien-être des patients comme des soignants.
Le dossier RSE du projet a été validé par l'ARS, permettant au CHU de bénéficier d'un soutien à l'investissement de 10 M€. Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2026.



Le site unique des laboratoires | 16 M€

La modernisation du laboratoire entre dans sa deuxième phase avec le projet de regroupement de l'ensemble des disciplines biologiques sur un site unique, constituant une plateforme régionale de biologie au service du CHU et du GHT. Doté d'un budget global de 16 M€ avec un soutien ARS de 10 M€ au titre du RSE, ce projet est programmé pour une mise en service fin 2028.

La modernisation du bloc chirurgical central | 15 M€

Compte tenu de la vétusté du bloc opératoire central du site Gabriel-Montpied, une restructuration lourde en site occupé est programmée. Elle permettra les mises aux normes techniques indispensables, la réorganisation des flux, l'intégration des nouvelles techniques opératoires (robotisation, salles hybrides, multimédia) ainsi que le regroupement des 4 salles de chirurgie cardiovasculaire. Les études sont engagées pour une réalisation pluriannuelle.

Le réseau de froid de l'unité centrale de production | 3 M€

Le remplacement des installations de froid industriel de l'unité centrale de production des repas vise à fiabiliser leur fonctionnement, sécuriser la production quotidienne de repas et réaliser des économies d'énergie significatives par récupération de chaleur et automatisation des équipements.

La plateforme de recherche ARMED | 1,9 M€

Acteur reconnu sur la thématique de la sécurité des dispositifs médicaux, le CHU développe la plateforme ARMED, outil analytique de pointe dédié à l'identification des composés chimiques et particules relarguées par les dispositifs médicaux en conditions d'utilisation réelle. Cette plateforme mutualisée positionnera le CHU en leader national sur une thématique de recherche en plein essor, à l'intersection des enjeux de santé environnementale et d'écoconception. Le projet est conditionné à l'obtention d'un financement de 1,9 M€ en fonds FEDER et 200 k€ de Clermont Auvergne Métropole.

La numérisation de l'anatomopathologie | 1,55 M€

En partenariat avec les quatre CHU du groupement de coopération sanitaire HOURAA, le CHU déploie un programme coordonné de numérisation des services d'anatomocytopathologie, avec l'acquisition de scanners de lames et la mise en œuvre d'un système de gestion informatisée partagé. Ce projet de 1,55 M€, soutenu par l'ARS à hauteur de 955 k€, renforcera l'offre diagnostique régionale et facilitera les coopérations inter-CHU.

Un plan d'investissement conjuguant ambition et responsabilité financière

Ce PPI 2026-2035 traduit la volonté du CHU de conjuguer ambition médicale et responsabilité financière, en ajustant le rythme des investissements aux capacités financières de l'établissement, dans un contexte où la trajectoire d'exploitation reste fragilisée, tout en préservant durablement son rôle de pôle de référence au service du territoire d'Auvergne. La soutenabilité du plan est étroitement liée à la capacité de l'établissement à restaurer progressivement ses équilibres d'exploitation.



UNE TRAJECTOIRE FINANCIÈRE QUI SE REDRESSE DANS UN CONTEXTE NATIONAL EXIGEANT

En 2025, le CHU a mobilisé près de 925,9 M€ de dépenses de fonctionnement pour assurer quotidiennement ses missions de soins, d'enseignement et de recherche sur l'ensemble de ses sites. L'exercice se clôture avec un déficit de 10,1 M€, un résultat qui marque une amélioration significative par rapport à 2024 et qui s'avère également plus favorable que les prévisions inscrites à l'EPRD.

Cette évolution témoigne des efforts engagés par l'établissement pour renforcer progressivement ses équilibres financiers, dans un environnement national qui demeure particulièrement exigeant pour l'ensemble des hôpitaux publics. Confrontés depuis plusieurs années à une progression des charges plus rapide que celle de leurs ressources, les établissements de santé doivent concilier maîtrise financière, qualité des prises en charge et poursuite de leurs missions de service public.

Dans ce contexte, le CHU poursuit une stratégie fondée sur la recherche d'un équilibre durable entre responsabilité financière et ambition hospitalière. Au-delà du résultat comptable, sa performance se mesure également à sa capacité à maintenir un haut niveau d'activité, à garantir la continuité du service rendu aux patients et à préserver les conditions de son développement futur.
Le compte financier 2025 du budget principal fait apparaître 915,8 M€ de produits pour 925,9 M€ de charges, soit un déficit de 10,1 M€. Concrètement, pour 100 € de dépenses engagées, l'établissement a perçu 98,9 € de recettes. Si cet écart appelle à poursuivre les efforts engagés, il demeure contenu au regard du volume d'activité du CHU et traduit une trajectoire de redressement encourageante.

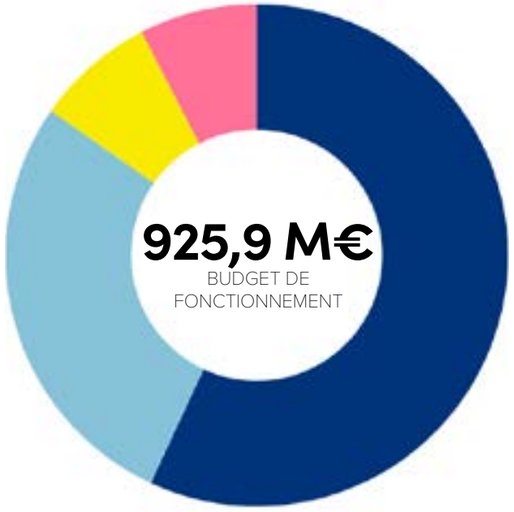
Un budget au service des patients et des professionnels

Les dépenses du CHU reflètent avant tout son cœur de mission : le soin.
Sur un total de 925,9 M€ de charges, les dépenses de personnel représentent 526,7 M€, soit près de 57 % du budget. Plus d'un euro sur deux est ainsi consacré aux femmes et aux hommes qui assurent chaque jour la prise en charge des patients, la permanence des soins, l'enseignement et la recherche.
Les charges à caractère médical s'élèvent à 257,2 M€, soit 27,8 % des dépenses, permettant de garantir l'accès aux médicaments, dispositifs médicaux et consommables indispensables à la qualité et à la sécurité des soins.

Les charges hôtelières et générales atteignent 71,6 M€ (7,7 %) et assurent le fonctionnement quotidien des trois sites hospitaliers : restauration, blanchisserie, énergie, maintenance et logistique.

Enfin, les charges financières, d'amortissement et de dépréciation s'élèvent à 70,4 M€ (7,6 %). Elles traduisent l'importance des investissements réalisés au cours des dernières années pour moderniser les équipements et le patrimoine hospitalier.





526 M€ Dépenses de personnels

257 M€ Dépenses à caractère médical

71 M€ Dépenses hôtelières et générales

70 M€ Charges financières

Une gestion de trésorerie maîtrisée au service de la continuité d'activité

En 2025, le CHU a poursuivi une gestion rigoureuse de sa trésorerie afin de sécuriser son fonctionnement quotidien. L'établissement a mobilisé 65 M€ de lignes de trésorerie, permettant d'accompagner les décalages habituels entre le rythme des dépenses et celui des recettes.
Cette gestion active s'est accompagnée d'un recours mesuré à l'emprunt, avec 25 M€ de financements nouveaux, destinés à soutenir la capacité d'investissement de l'établissement et à accompagner ses projets structurants.

Parallèlement, le CHU a maintenu une politique responsable de règlement de ses fournisseurs, contribuant à préserver la qualité de ses partenariats et la fluidité de ses approvisionnements.

Préparer l'avenir en poursuivant l'effort d'investissement

Malgré un environnement financier exigeant, le CHU a maintenu sa dynamique de modernisation. En 2025, 29 M€ ont été investis dans les équipements, les infrastructures et les projets nécessaires à l'évolution de l'offre de soins.

Cet effort, soutenu notamment par les 25 M€ d'emprunts mobilisés dans l'année, traduit une orientation stratégique claire : préparer l'hôpital de demain tout en consolidant ses équilibres financiers. Chaque investissement réalisé aujourd'hui contribue à améliorer les conditions de prise en charge des patients, la qualité de vie au travail des professionnels et la performance durable de l'établissement.

Les repères financiers

-10,1 M€
Résultat de l'exercice

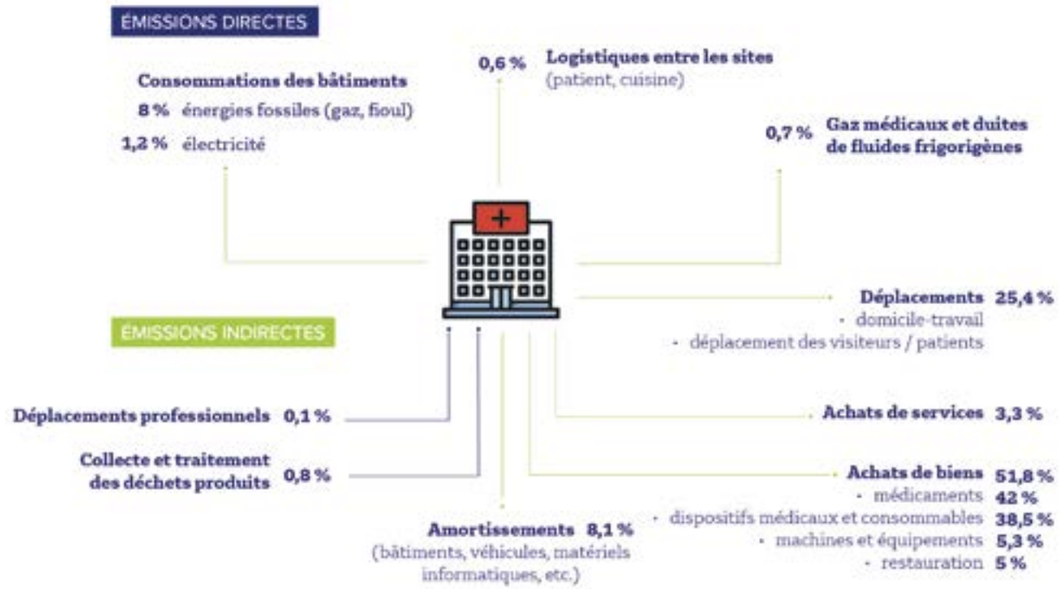
65 M€
Lignes de trésorerie mobilisées

25 M€
Nouveaux emprunts

29 M€
Investissements décaissés

DES RÉSULTATS TANGIBLES QUI CONFORTENT LA TRAJECTOIRE ÉCOLOGIQUE À L'HORIZON 2030

Le bilan 2025 confirme la progression de la transformation écologique dans l'ensemble des secteurs du CHU. Les résultats traduisent une sensibilisation croissante aux enjeux environnementaux et une mobilisation des professionnels. La consultation menée en juin 2025 auprès de 1 456 agents a mis en évidence des attentes fortes en matière de sensibilisation, de formation et de communication. Les actions engagées cette année répondent à ces besoins et constituent une base solide pour poursuivre la démarche.



Plus d'énergies renouvelables, moins d'émissions

Les résultats 2025 témoignent d'avancées concrètes dans la réduction de l'empreinte carbone du CHU. La consommation énergétique s'établit à 85 608 MWh pour 12 315 tonnes équivalent CO_2.
L'évolution majeure concerne le recours au réseau de chaleur urbain, dont la consommation a triplé en un an. Cette progression a permis de faire passer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de 6 % à 11 %, contribuant à la baisse progressive des émissions de gaz à effet de serre.

Faire de la sobriété hydrique un réflexe collectif

En 2025, la consommation d'eau du CHU atteint 236 253 m^3. Plusieurs actions ont permis de maîtriser les consommations et d'améliorer l'efficience des usages.

Les travaux de détection et de réduction des fuites se sont poursuivis sur l'ensemble du patrimoine. Les équipes de stérilisation ont également optimisé certains cycles de lavage en supprimant des phases de pré-lavage et en réduisant les volumes d'eau nécessaires, illustrant l'intégration des enjeux de sobriété hydrique dans les pratiques professionnelles.

Déchets : mieux trier, mieux valoriser

La production totale de déchets s'élève à 1 944 tonnes, en légère évolution par rapport à 2024. Les DASRI poursuivent leur diminution avec 284 tonnes, soit 14,6 % du volume total.
Le CHU dispose désormais de 83 filières de tri et de valorisation. Les résultats sont particulièrement positifs pour le recyclage du papier avec 181 tonnes de papiers et cartons non confidentiels recyclés (+6,5 %) et 50 tonnes de papiers confidentiels (+13 %).

Accélérer le verdissement de nos déplacements

Le renouvellement du parc automobile se poursuit avec 30 véhicules légers émettant moins de 110 g de CO_2/km, soit une hausse de 42 % en un an. Le nombre de véhicules électriques atteint 11 contre 6 en 2024.
Par ailleurs, l'ensemble des poids lourds est désormais conforme à la norme Euro 6. Une démarche de formation à l'écoconduite a également été engagée avec la formation de deux formateurs internes.

Soins écoresponsables : faire évoluer les pratiques

La maternité a obtenu le renouvellement de sa labellisation Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale (THQSE) pour la période 2025-2028.

LABEL DE QUALITÉ THQSE® SANITAIRE - MATERNITÉ

Le CHU a également participé à l'enquête nationale du Résomédit sur les médicaments non utilisés, impliquant sept services représentant 219 lits et la pharmacie. Dans le cadre du PAQSS, 16 actions ont été lancées en 2025, dont 5 déjà finalisées. Des études d'impact environnemental ont aussi été conduites sur plusieurs pratiques de soins afin d'identifier des alternatives plus durables.

Sensibilisation et formation : embarquer durablement les professionnels

La dynamique d'acculturation s'est concrétisée par le déploiement du programme Plan Health Faire. Deux professionnels ont été formés à son animation, première étape vers la diffusion d'une culture commune de la transition écologique au plus près des équipes.
L'année 2025 confirme l'ancrage progressif de la transition écologique dans les pratiques et l'organisation du CHU. Face aux effets croissants du changement climatique sur les établissements de santé, l'adaptation et la réduction de l'impact environnemental constituent une responsabilité collective.

La prochaine étape visera à changer d'échelle : structurer le réseau d'ambassadeurs, renforcer la sensibilisation et la formation, développer l'information en santé environnementale et associer davantage les usagers. L'ambition est de faire de chaque professionnel et de chaque usager un acteur de la transformation écologique afin de construire un CHU plus résilient, plus sobre et mieux préparé aux enjeux de demain.





4

Assurer la qualité et la sécurité des soins

UNE MOBILISATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE LA CERTIFICATION ET DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

Dans le cadre de la préparation à la certification HAS d'avril 2026, le CHU de Clermont-Ferrand a poursuivi en 2025 le déploiement de sa politique qualité et gestion des risques. Cette démarche collective a mobilisé l'ensemble des professionnels autour d'un objectif partagé : garantir une prise en charge toujours plus sûre, plus pertinente et davantage centrée sur les besoins du patient tout au long de son parcours de soins. Bien au-delà d'un exercice réglementaire, cette démarche a constitué un levier de transformation visant à renforcer la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge, tout en consolidant une culture commune de l'amélioration continue au sein des six établissements de la direction commune.



Cette dynamique s'est construite autour d'une politique qualité et gestion des risques partagée, structurée autour d'instances de pilotage institutionnelles, de référents qualité de proximité, d'audits réguliers, d'indicateurs de suivi, de retours d'expérience et de plans d'actions ciblés. L'ensemble des professionnels, médicaux, soignants, médico-techniques, administratifs et logistiques, a été mobilisé afin de garantir aux patients une prise en charge toujours plus sécurisée, coordonnée et centrée sur leurs besoins.

La préparation à la certification s'est également traduite par le déploiement des méthodes d'évaluation HAS : patients traceurs, parcours traceurs, traceurs ciblés, audits systèmes et observations terrain. Ces démarches ont permis d'objectiver les pratiques, d'identifier les points forts institutionnels ainsi que les axes d'amélioration à poursuivre.

Les 12 objectifs stratégiques au service de l'amélioration du parcours patient

La politique qualité et gestion des risques repose sur douze objectifs prioritaires déclinés dans les plans d'actions qualité et sécurité des soins (PAQSS).

Favoriser l'engagement du patient dans son projet de soins

1. Garantir une prise en charge bienveillante et respectueuse pour tous les patients.
2. Faire du patient un véritable partenaire de sa prise en charge.
3. Améliorer les parcours des personnes âgées et des patients les plus vulnérables.
4. Sécuriser les parcours en santé mentale.
5. Optimiser les délais et la fluidité des parcours de soins.

Accompagner les équipes dans l'amélioration des pratiques

6. Développer la culture qualité et sécurité des soins.
7. Promouvoir le travail en équipe et la qualité de vie au travail.
8. Renforcer l'application des bonnes pratiques d'hygiène.

Sécuriser les secteurs et activités à risques

9. Renforcer la maîtrise du circuit du médicament.
10. Garantir la qualité de la traçabilité et de la transmission des informations patient.
11. Évaluer et sécuriser les activités à risques et les plateaux techniques.
12. Améliorer la réponse institutionnelle aux situations sanitaires exceptionnelles et aux tensions hospitalières.

Les actions concrètes pour améliorer l'expérience et la sécurité des patients

L'année a été particulièrement marquée par le développement de la démarche « partenariat patient ». La charte institutionnelle du partenariat patient a été adoptée, une Conférence Patient a été créée et dix-sept patients partenaires ont été identifiés afin de participer à l'amélioration des parcours, aux évaluations et aux travaux qualité. Le recueil de l'expérience patient a connu un développement important avec :

- près de 7 000 réponses à l'enquête nationale e-Satis ;
- le déploiement de nombreux questionnaires PREMs et PROMs ;
- une meilleure exploitation des retours des usagers ;
- l'intégration renforcée des représentants des usagers dans les démarches qualité.

Plusieurs actions structurantes ont également été conduites autour de la sécurité des soins :

- le renforcement de l'identitovigilance et l'organisation d'audits collaboratifs dans les blocs opératoires ;
- le développement des démarches CREX, RMM et des analyses approfondies des événements indésirables ;
- la poursuite du programme de sécurisation du circuit du médicament ;
- le déploiement d'actions spécifiques sur les médicaments à haut risque ;
- la généralisation des bonnes pratiques d'administration selon la règle des 5 B ;
- l'amélioration de la qualité des lettres de liaison à la sortie.

L'établissement a également poursuivi ses efforts en matière de prévention du risque infectieux avec le rappel constant des règles « zéro bijou, zéro vernis », le suivi de la consommation de solutions hydroalcooliques et la surveillance des dispositifs invasifs.



Dans le domaine des urgences vitales intra-hospitalières, 816 professionnels ont bénéficié de formations ou de recyclages AFGSU en 2025, renforçant la capacité collective à réagir efficacement aux situations critiques.
Enfin, la transformation écologique des soins est devenue un axe fort de la démarche qualité avec la réduction significative des DASRI, le développement des filières de recyclage et la généralisation progressive de pratiques de soins plus écoresponsables.

Les audits au service de l'amélioration continue : focus sur celui des unités de soins

Un audit institutionnel a été mené en décembre 2025 auprès de 69 unités de soins représentant l'ensemble des pôles de l'établissement, avec un taux de participation de 100 %. Cette évaluation visait à mesurer le niveau de conformité des pratiques en matière de qualité, de sécurité des soins et de respect des exigences réglementaires.

Les professionnels démontrent une bonne connaissance des dispositifs de sécurité, notamment de la déclaration des événements indésirables (93 %), des procédures d'identitovigilance (90 %) et des consignes de sécurité incendie (86 %). Le respect de la dignité et de l'intimité des patients atteint 91 %, tandis que le tri des déchets présente un excellent niveau de conformité (94 %). La propreté générale des unités est jugée satisfaisante avec une note moyenne de 8/10.

L'audit a toutefois mis en évidence plusieurs axes d'amélioration prioritaires. Les principaux écarts concernent la sécurisation du circuit du médicament, avec des taux encore insuffisants de fermeture des salles de soins, de verrouillage des armoires à pharmacie et de sécurisation des chariots de soins. La traçabilité du suivi des péremptions et des températures des réfrigérateurs reste également perfectible.

Des progrès sont également attendus concernant la confidentialité des données et les droits des patients. La traçabilité de la personne de confiance (48 %) et des directives anticipées (36 %) constitue par ailleurs un enjeu fort pour 2026. Enfin, certaines pratiques relatives à l'hygiène, à l'étiquetage des flacons, à la tenue professionnelle et à la sécurité incendie nécessitent un renforcement.

Les résultats de cet audit ont permis d'alimenter le plan d'actions qualité et sécurité des soins 2026 et de cibler les priorités d'amélioration en vue de la visite de certification HAS.

ÉCOUTER ET ASSOCIER LES PATIENTS

Exercer les droits des patients

Une commission des usagers renouvelée et présente sur le terrain

La commission des usagers a poursuivi son rôle central dans le suivi de l'expérience patient, l'analyse des réclamations et la promotion des droits des usagers. En 2025, elle a été renouvelée avec l'arrivée de nouveaux représentants des usagers et s'est réunie à neuf reprises, dont une séance en odontologie et une aux urgences, accompagnées de visites de terrain.

Des recommandations traduites en actions concrètes

Ces temps d'échange ont contribué à la préparation de la certification et ont permis d'identifier des pistes d'amélioration concrètes. À la suite de recommandations de la commission des usagers, des travaux ont notamment été menés sur l'information donnée aux patients dans le cadre de prises en charge complexes en chirurgie digestive et lors de reports d'intervention au bloc opératoire. Les documents d'information de chirurgie digestive ont ainsi été actualisés, et un guide de bonnes pratiques a été rédigé pour harmoniser l'information délivrée aux patients en cas de report de chirurgie.

Mieux informer les patients sur leurs droits

L'année a également été marquée par l'évaluation du Projet des usagers 2022-2025, préalable à la rédaction du Projet des usagers 2026-2028. Ce travail permet de maintenir un dialogue structuré avec les représentants des usagers et d'inscrire leurs contributions dans les priorités de l'établissement.
La promotion des droits des patients s'est aussi poursuivie auprès des publics accueillis. Une journée d'échanges a notamment été organisée sur le site Louise-Michel avec les résidents de l'EHPAD et de l'unité de soins longue durée autour de la personne de confiance et des directives anticipées, en présence des représentants des usagers.

Faire de l'expérience patient un levier d'amélioration

Une charte pour structurer le partenariat patient

Une charte de partenariat patient a été élaborée afin de formaliser une démarche de co-construction entre les patients et les équipes du CHU.
Cette charte représente une conviction forte : l'expérience vécue par les patients constitue une ressource essentielle pour améliorer les soins, les organisations et les pratiques professionnelles. Elle encourage les équipes à intégrer cette expertise dans l'analyse des parcours, la construction des projets de soins et l'amélioration des prises en charge.
Cette dynamique s'est concrétisée par la création d'une conférence dédiée au partenariat patient et montre une volonté plus large de faire évoluer la place des usagers au sein de l'établissement, non seulement comme bénéficiaires des soins, mais aussi comme acteurs de leur amélioration.

Des questionnaires pour mieux comprendre les parcours

Le CHU a également poursuivi le déploiement de questionnaires de satisfaction internes dans les services. En complément des enquêtes nationales e-Satis, ces outils permettent de recueillir des retours plus ciblés sur les parcours, les organisations et les conditions d'accueil. En 2025, 17 services disposaient d'un questionnaire interne de satisfaction, contribuant à mieux identifier les attentes des patients et à alimenter les actions d'amélioration.

Des patients associés à l'amélioration des pratiques

Au-delà du recueil de satisfaction, l'objectif est de faire évoluer la place des patients dans les démarches qualité. Leur expérience permet d'éclairer les équipes sur ce qui fonctionne, ce qui freine les parcours ou ce qui mérite d'être mieux expliqué. En 2025, cette approche associe davantage les usagers aux projets des services, aux analyses de pratiques et aux actions d'amélioration, en lien avec les représentants des usagers et les équipes soignantes.

DÉCLARER, ANALYSER, PROGRESSER : UNE CULTURE DE SÉCURITÉ PLUS PARTAGÉE

Le CHU a poursuivi le renforcement de sa culture de sécurité autour d'un principe simple : signaler pour comprendre, analyser pour progresser, agir pour prévenir. La hausse des événements indésirables déclarés traduit une meilleure appropriation des outils par les équipes et une volonté croissante de partager les situations à risque pour faire évoluer les pratiques.

Cette dynamique de retour d'expérience s'est concrétisée dans les services par des analyses collectives, des revues de morbi-mortalité et des démarches d'amélioration ciblées. Plusieurs actions ont ainsi été engagées à partir des situations analysées : sécurisation de la gestion des urgences vitales intrahospitalières, amélioration de la communication entre établissements sur certaines filières, formalisation de protocoles ou encore rappels de bonnes pratiques dans des prises en charge sensibles.

Au-delà du signalement, le CHU a également renforcé sa préparation aux situations sanitaires exceptionnelles. Le déploiement de l'outil de rappel du personnel Fact 24 auprès de la cellule de crise et du SAMU a constitué une étape importante pour améliorer la réactivité en cas d'événement majeur. En parallèle, plusieurs exercices ont permis de tester les organisations, de former les professionnels et d'éprouver les procédures dans des conditions proches du réel.



Exercice NOVI : tester la réponse collective face à une situation de crise

Le 19 juin 2025, un exercice « nombreuses victimes » (NOVI) de grande ampleur a été organisé à la salle de spectacle Le Tremplin, à Beaumont, sous la coordination du SAMU. Le scénario retenu, une explosion de gaz simulée lors d'un concert, visait à placer les équipes dans des conditions proches du réel, avec de nombreuses victimes, des mouvements de foule et la nécessité d'une réponse rapide, coordonnée et graduée. Cet entraînement s'inscrivait dans le cadre de la formation annuelle et de la formation d'adaptation à l'emploi des ambulanciers. Il avait pour objectif de tester la réactivité, l'organisation et la coordination des acteurs mobilisés face à une situation de crise majeure : équipes du SAMU, sapeurs-pompiers du SDIS, forces de l'ordre, cellule d'urgence médico-psychologique et partenaires logistiques.
L'exercice a permis de travailler l'ensemble de la chaîne de secours : triage des victimes par le médecin de l'avant, déploiement du poste médical avancé, priorisation des soins selon la gravité, adaptation aux contraintes du terrain et prise en charge médico-psychologique des personnes impactées. Plus de 250 participants ont été mobilisés, dont 50 étudiants en soins infirmiers, médecine et formation d'ambulanciers, grimés pour jouer les victimes.
Un débriefing à chaud a permis d'identifier les premiers enseignements et de partager les points forts comme les axes d'amélioration. Préparé plusieurs mois en amont, cet exercice a confirmé l'importance de ces mises en situation pour renforcer les réflexes collectifs, améliorer la coordination interservices et sécuriser la réponse du CHU et de ses partenaires face aux situations sanitaires exceptionnelles.



Sécurité hospitalière : protéger celles et ceux qui soignent et sont soignés

La sécurité des professionnels, des patients et de leurs proches repose aussi sur une coopération étroite entre l'hôpital, la justice et les forces de sécurité. Dans cette logique, le CHU a signé une nouvelle convention « Santé, Sécurité, Justice » avec la préfecture du Puy-de-Dôme, la procureure de la République et les forces de sécurité intérieure.

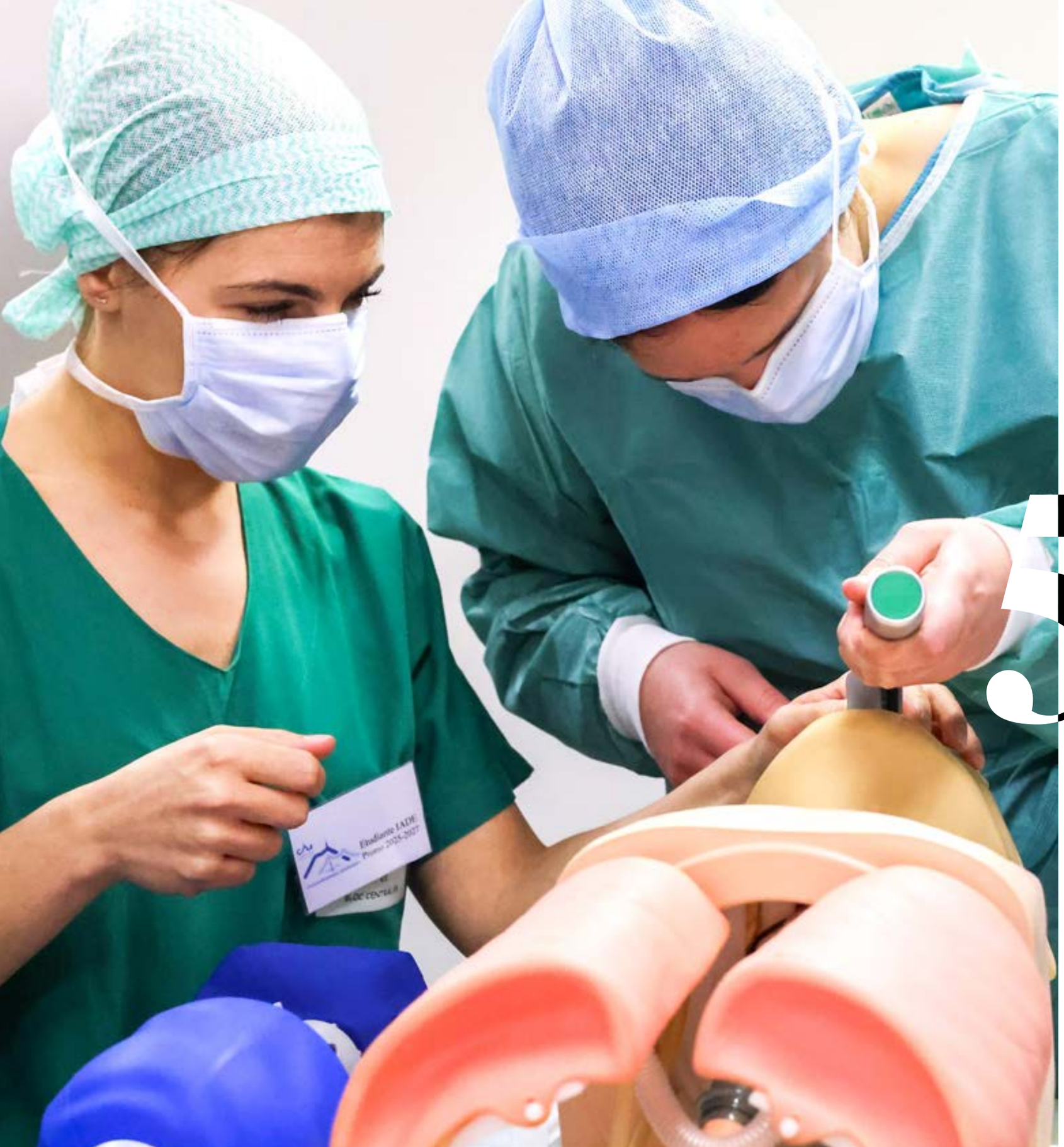
Cette convention, qui prolonge un premier accord signé en 2019, renforce les liens entre les différents partenaires et fixe un cadre de coopération plus opérationnel. Elle vise notamment à mieux prévenir les situations à risque, à faciliter les interventions lorsque cela est nécessaire et à accompagner les professionnels confrontés à des faits de violence.
Cette démarche intervient dans un contexte où les établissements de santé sont confrontés à des situations parfois plus complexes. Les données observées en 2024 font notamment apparaître une hausse des violences physiques et des agressions avec arme. Les urgences et la psychiatrie figurent parmi les secteurs les plus exposés, tandis que les infirmiers, les aides-soignants et les agents de sécurité comptent parmi les professionnels les plus concernés.

Plusieurs mesures concrètes sont prévues : désignation d'un correspondant sécurité au sein des forces de l'ordre pour chaque établissement de santé, diagnostics réguliers de sécurité, intervention renforcée en cas d'incident grave, facilitation du dépôt de plainte et actions de formation des personnels. Au CHU, une équipe interne de sécurité reste mobilisée 24 h/24 pour protéger les personnes et les biens, avec un renforcement des règles de contrôle d'accès et de la sécurisation du site Gabriel-Montpied.

La convention apporte également des réponses très pratiques aux équipes. Vingt-cinq fiches réflexes ont été élaborées afin d'aider les professionnels à adopter les bons gestes face à des situations sensibles : violences, patient présentant un risque, présence d'arme, suicide, tensions familiales ou événement grave. Le dépôt de plainte est également facilité, avec la possibilité d'organiser des prises de plainte sur place pour les professionnels victimes.
Protéger l'hôpital, c'est protéger le soin. Pour les professionnels, ces mesures contribuent à garantir des conditions d'exercice plus sûres. Pour les patients et leurs proches, elles participent au maintien d'un cadre d'accueil apaisé, respectueux et sécurisé. La sûreté hospitalière constitue ainsi une composante à part entière de la qualité et de la sécurité des prises en charge.

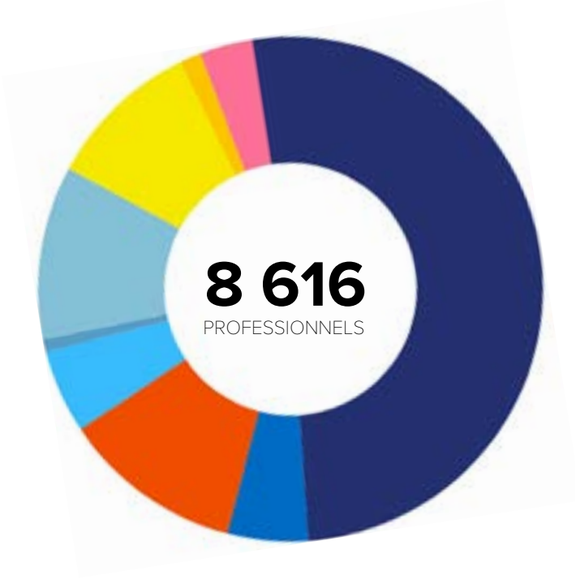






5 Attirer, accompagner et former les professionnels

ATTIRER AUJOURD'HUI LES PROFESSIONNELS DE DEMAIN



4 421 personnels soignants

999 personnels techniques

464 personnels médico-techniques

67 personnels socio-éducatifs

960 praticiens hospitaliers

852 internes & docteurs juniors

117 sages-femmes

292 assistants médico-administratifs

444 personnels administratifs

Susciter des vocations : un premier forum des métiers

Le 12 mars, le CHU a organisé la première édition de son forum des métiers hospitaliers, à destination des lycéens et étudiants. Cette initiative s'inscrit dans une démarche concrète d'attractivité, visant à mieux faire connaître la diversité des métiers de l'hôpital et à accompagner les choix d'orientation.

Près de 300 visiteurs ont participé à cette journée, structurée autour de temps d'échanges directs avec les professionnels. Sur les stands, les participants ont pu découvrir une grande variété de métiers, du soin aux fonctions techniques, administratives et de recherche. Au-delà de la présentation des parcours, ces rencontres ont permis d'aborder très concrètement les réalités du quotidien et les perspectives d'évolution.
Des conférences thématiques ont complété ces échanges, en apportant des repères sur les parcours de formation, notamment les modalités d'accès aux études de santé, mais aussi sur des métiers supports encore peu identifiés par le grand public.
Les ateliers immersifs ont constitué un autre temps fort de la journée. En radiologie, en chirurgie ou au biomédical, ils ont permis d'appréhender les environnements de travail, les équipements et les gestes professionnels, offrant une première approche concrète des pratiques hospitalières.

Avec cette première édition, le CHU pose les bases d'une action structurée en faveur de l'attractivité. En donnant à voir la richesse et la diversité de ses métiers, il contribue à mieux faire connaître ses expertises et à nourrir les vocations, en particulier auprès des jeunes publics.



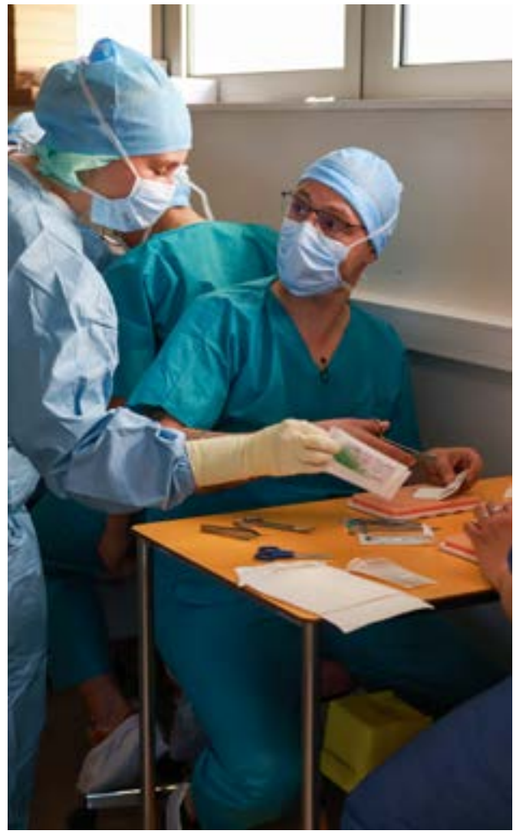
Faire connaître les métiers de l'hôpital auprès des lycéens

Le 27 novembre 2025, le CHU a participé à la soirée des métiers de la santé organisée au lycée Blaise-Pascal. Aux côtés de professionnels médicaux et non médicaux, les représentants de l'établissement sont allés à la rencontre des lycéens et de leurs familles pour présenter la diversité des carrières hospitalières.
Cette soirée a permis d'échanger directement avec les jeunes sur les métiers de l'hôpital, leurs conditions d'exercice et les différentes voies de formation. Soignants, personnels techniques, administratifs ou encore professionnels de la recherche ont partagé leur expérience et répondu aux questions des futurs étudiants.

Le bloc opératoire, une démarche exemplaire d'attractivité et de fidélisation

Le bloc opératoire poursuit une politique volontariste en faveur de l'attractivité, de la fidélisation et du développement des compétences de ses professionnels, notamment non médicaux.
Cette dynamique repose sur une politique active de recrutement, illustrée par le rachat d'engagements de servir pour de jeunes diplômés (2 en 2025 et 1 programmé en 2026), ainsi que sur un investissement soutenu dans la formation : 134 départs en formation en 2025, permettant à 117 professionnels de bénéficier d'au moins une action de formation.
Le soutien aux parcours de spécialisation constitue également un axe fort, avec le financement depuis 2002 de 34 formations IADE et 20 formations IBODE dans le cadre des études promotionnelles. Cette politique s'accompagne d'une démarche appréciative, du déploiement de renforts MERM et ASH, et de l'adaptation des organisations de travail, notamment par le passage en horaires de 10 heures et l'identification de salles d'urgence dédiées sur le site Gabriel-Montpied.

Le bloc s'engage également dans la préparation de l'avenir, avec une réflexion en cours sur l'accueil d'un apprenti IBODE et des actions de promotion des métiers du bloc auprès des étudiants infirmiers, mettant en avant les parcours professionnels et les dispositifs de financement des études.
Cette politique globale témoigne d'une organisation proactive, conciliant qualité de vie au travail, développement des compétences et adaptation aux besoins de l'activité.



Découvrir les métiers du bloc opératoire, au plus près du terrain

Le 8 avril 2025, le CHU a organisé la deuxième édition de l'afterwork consacré aux métiers du bloc opératoire. Destiné aux étudiants infirmiers de deuxième et troisième année, cet événement avait pour objectif de mieux faire connaître les spécialités d'infirmier anesthésiste (IADE) et d'infirmier de bloc opératoire (IBODE), particulièrement recherchées.
Accueillis au sein du bloc opératoire de Gabriel-Montpied, les étudiants ont pu découvrir ces métiers au travers d'ateliers pratiques, de démonstrations techniques et de temps d'échanges avec les professionnels. Suture, intubation, anesthésie, assistance en cœlioscopie ou encore prise en charge en salle de réveil : autant d'activités qui leur ont permis d'appréhender concrètement les compétences et l'expertise mobilisées au quotidien.
Cette initiative contribue à faire découvrir des carrières spécialisées, essentielles au fonctionnement des blocs opératoires, tout en accompagnant les étudiants dans leur réflexion professionnelle.

Aller à la rencontre des futurs infirmiers

Le 4 avril 2025, le CHU, en lien avec les établissements de la direction commune, a organisé une rencontre avec les étudiants infirmiers de troisième année de l'IFSI.
Proposée sous un format renouvelé, en présentiel et autour d'un petit-déjeuner, cette rencontre a favorisé des échanges directs et plus spontanés. Elle a permis de créer un temps de dialogue privilégié avec ces futurs professionnels, tout en renforçant les liens avec les équipes.

Renforcer la dynamique hospitalo-universitaire

Afin de soutenir l'attractivité des carrières, d'anticiper les besoins des disciplines et de consolider les missions de soins, d'enseignement et de recherche, plusieurs actions structurantes ont été engagées.

La mise en œuvre de la convention hospitalo-universitaire a permis d'identifier les disciplines hospitalo-universitaires sensibles, de favoriser l'émergence de nouveaux talents et de promouvoir la féminisation des nominations. Un soutien financier a également été apporté aux mobilités hospitalo-universitaires afin de renforcer les échanges, le développement des compétences et les collaborations académiques. Par ailleurs, les stages de recherche ont fait l'objet d'une promotion active en partenariat avec la direction de la recherche clinique et de l'innovation (DRCI), contribuant à développer l'engagement des jeunes praticiens dans les activités scientifiques.

Enfin, les auditions annuelles des chefs de clinique, réunissant le Doyen, le Président de la CME et la Direction des Affaires Médicales, ont été poursuivies afin d'accompagner les parcours professionnels, d'anticiper les évolutions de carrière et de renforcer l'attractivité de la filière hospitalo-universitaire.

Les principales actions menées sont :
- mise en œuvre de la convention hospitalo-universitaire ;
- soutien financier aux mobilités hospitalo-universitaires ;
- promotion des stages de recherche en lien avec la DRCI ;
- organisation d'auditions annuelles des chefs de clinique associant le Doyen, le Président de la CME et la direction des affaires médicales.



ACCOMPAGNER CHACUN, RENFORCER LE COLLECTIF

Développer une culture managériale commune au service de la transformation

Engagée en 2024, la dynamique des séminaires d'encadrement s'est poursuivie afin de fédérer les équipes autour des grands enjeux de transformation du CHU. Réunissant plus de 130 cadres issus de différentes filières, ces rencontres ont permis de partager une vision commune du management, fondée sur la coopération, l'amélioration continue et l'accompagnement du changement.
Les échanges ont notamment porté sur les nouvelles approches managériales favorisant l'intelligence collective, la participation des professionnels et la qualité de vie au travail. Les principes du lean management ont également été abordés comme levier d'amélioration des organisations, au service de parcours patients plus fluides, d'une meilleure coordination des équipes et d'une utilisation optimisée des ressources.
Le séminaire a également été l'occasion de mettre en lumière plusieurs initiatives portées par les équipes du CHU, telles que le lancement de la plateforme de formation PACIP-Santé, les démarches écoresponsables engagées par la maternité ou encore le développement d'outils de pilotage favorisant la transparence et l'appropriation de la démarche qualité par les professionnels. Ces projets illustrent la capacité d'innovation des équipes et leur implication dans les transformations de l'établissement.





Gestion du temps de travail : un nouvel outil pour simplifier le quotidien des professionnels

Depuis le 1er janvier 2025, le CHU et plusieurs établissements du GHT Territoires d'Auvergne ont déployé un nouvel outil de gestion du temps de travail. Cette évolution s'inscrit dans une démarche de modernisation des pratiques RH visant à renforcer la fiabilité des données, la transparence et l'autonomie des professionnels. Accessible en ligne via un espace sécurisé, ce logiciel permet à chaque agent de consulter son planning, ses compteurs de temps et ses droits à absence, tout en réalisant directement certaines démarches administratives comme les demandes de congés ou de télétravail. L'outil contribue ainsi à améliorer la lisibilité de l'organisation du travail et à faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.
Afin d'accompagner sa mise en œuvre, les équipes du centre de formation des professionnels de santé (CFPS) ont développé un tutoriel dédié accessible sur la plateforme PACIP-Santé, favorisant une appropriation rapide de ce nouvel environnement numérique par les professionnels.

Le déploiement du logiciel auprès des praticiens seniors et des internes a constitué une étape structurante dans le pilotage du temps de travail médical. Cet outil a amélioré le suivi des obligations réglementaires et renforcé l'équité dans l'organisation des activités.
Cette démarche s'est accompagnée :
- d'un accompagnement des chefs de service ;
- de l'organisation de webinaires dédiés à la gestion du temps de travail ;
- d'une meilleure prise en compte du temps

de travail lié à la permanence des soins ;
- de la mise en place de procédures de répartition des gardes d'internes aux urgences ;
- de l'instauration d'une astreinte d'internes afin de répondre aux situations d'absentéisme ou de pics d'activité ;
- du recrutement de faisant fonction d'interne durant la période estivale afin de garantir la continuité des activités tout en favorisant l'accès aux congés des internes.

Par ailleurs, la refonte de l'organisation de la permanence des soins seniors engagée en 2025 a renforcé la vigilance concernant le respect des temps de repos de sécurité, dans le cadre d'un copilotage entre la commission d'organisation de la permanence des soins et la direction des affaires médicales.

Structurer les parcours des professionnels de la recherche

En 2025, le CHU a engagé un travail de structuration des parcours des professionnels de la recherche, avec l'élaboration d'un guide des carrières. Il a été co-construit par la direction de la recherche clinique et de l'innovation, la direction des ressources humaines et des professionnels de terrain.
Ce référentiel vise à :
- renforcer l'attractivité des métiers de la recherche ;
- clarifier les règles RH ;
- proposer des perspectives d'évolution plus lisibles.

Il repose sur une approche par métiers, organisée autour de grandes catégories et de niveaux de responsabilité, afin de mieux reconnaître les missions exercées, d'objectiver les critères de recrutement, d'évaluation et de rémunération, et de favoriser la fidélisation des équipes. Cette démarche contribue à donner davantage de visibilité à des professionnels essentiels à la réussite des projets de recherche et à la politique d'innovation du CHU.

Prévenir les risques professionnels

La prévention des risques professionnels constitue également un axe majeur de la politique de ressources humaines. Depuis 2018, le Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIPACT) a permis d'investir plus de 2,18 millions d'euros au bénéfice de 3 500 professionnels. Cette démarche s'appuie sur une actualisation régulière du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), intégrant notamment les risques psychosociaux, les risques chimiques et les accidents avec exposition au sang. Le suivi d'indicateurs dédiés et le développement d'actions de formation adaptées permettent d'inscrire cette politique dans une logique d'amélioration continue.

Renforcer la prévention et l'accompagnement avec l'évolution de la cellule Stop harcèlement

Afin de renforcer la prévention des violences, du harcèlement et des discriminations au travail, le CHU a fait évoluer en 2025 le fonctionnement de sa cellule Stop harcèlement. Bien identifiée par les professionnels depuis sa création en 2021, cette cellule a été réorganisée pour mieux répondre aux besoins des agents et s'adapter à l'évolution du cadre réglementaire.
La cellule devient désormais un dispositif d'écoute, d'orientation et de retranscription des témoignages. Composée de nouveaux membres formés à la conduite des entretiens, elle assure un premier accueil des situations signalées et oriente les professionnels vers les interlocuteurs les plus adaptés : médecine du travail, assistante sociale du personnel ou autres dispositifs d'accompagnement.
Parallèlement, le processus de traitement des signalements a été clarifié grâce à la mise en place d'un logigramme détaillant les différentes étapes du parcours, depuis le dépôt du témoignage jusqu'au suivi des actions engagées. Les agents conservent la possibilité d'effectuer un signalement de manière anonyme.
Cette réorganisation s'accompagne également d'un engagement renforcé en matière de réactivité, avec un rappel sous 48 heures ouvrées, ainsi que d'une nouvelle campagne de communication interne destinée à mieux faire connaître le dispositif auprès de l'ensemble des professionnels.



Favoriser l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle

75
places en crèche

Afin de faciliter l'organisation du travail et de répondre aux contraintes horaires propres à l'activité hospitalière, le CHU met à disposition une offre de restauration diversifiée et accessible sur l'ensemble de ses sites. Les selfs du personnel servent quotidiennement près de 6 500 repas, complétés par une offre de restauration à emporter, des espaces de restauration rapide « Relais H » présents sur les trois sites hospitaliers ainsi que des espaces de pause équipés au sein des services.
Le CHU développe par ailleurs de nombreux dispositifs favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. La crèche hospitalière, qui dispose désormais de 75 places, offre une solution de garde adaptée aux amplitudes horaires hospitalières avec des horaires élargis de 5 h 30 à 21 h 15. Trois salles d'allaitement sont également accessibles aux professionnelles sur les différents sites afin de faciliter la reprise de l'activité après un congé maternité.
L'établissement accompagne également les mobilités domicile-travail à travers plusieurs dispositifs. La prise en charge des abonnements de transports en commun est portée à 75 %, tandis que le forfait mobilités durables a bénéficié à 1 501 agents sur les années 2024 et 2025.
Le CHU poursuit également le développement des capacités de stationnement et des mobilités douces grâce à ses parkings, ses 13 abris vélos, dont huit sécurisés, et ses sept abris motos, tout en préparant des projets d'amélioration des accès inter-sites.
Les professionnels bénéficient d'offres culturelles et sportives privilégiées ainsi que d'actions de sensibilisation et d'accompagnement proposées avec les mutuelles et les partenaires institutionnels.



Cette dynamique est renforcée depuis 2025 par l'action de la direction du mécénat, qui soutient des projets portés directement par les équipes en faveur du bien-être au travail. Huit projets ont ainsi été financés en 2025 pour un montant total de 200 000 €. La commission vie hospitalière (CVH), instance dédiée à la qualité de vie au travail des personnels médicaux, contribue également à cette démarche d'amélioration continue.

L'équilibre vie professionnelle - vie personnelle en chiffres

6 500	repas préparés par jour
75	places de crèche
2,18 M€	investis en prévention des risques depuis 2018
300	professionnels bénéficiaires des activités ASM Vitalité
200 000 €	consacrés à des projets de bien-être portés par les professionnels en 2025

FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS, DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

4 913

Professionnels formés

Un investissement soutenu au service des professionnels

La politique de formation du CHU témoigne d'un engagement résolu en faveur du développement des compétences et de la montée en qualification de ses équipes. En 2025, 4 913 professionnels ont bénéficié d'au moins une action de formation, représentant un taux d'accès à la formation de 67 %, un résultat qui montre la dynamique institutionnelle portée en matière de formation continue.

L'effort financier consacré à la formation s'est élevé à 7 365 911 € de cotisation, dont 5 333 924 € au titre du plan de formation, confirmant la priorité accordée à la professionnalisation des agents. Au total, ce sont 275 740 heures de formation qui ont été dispensées au cours de l'année, dont 139 781 heures consacrées aux études promotionnelles, soit plus de la moitié du volume global de formation.

Des parcours d'évolution professionnelle valorisés

Le CHU s'inscrit dans une démarche active de promotion professionnelle, permettant à ses agents de construire des parcours qualifiants et d'accéder à de nouveaux niveaux de responsabilité. En 2025, 47 agents ont ainsi pris part à des études promotionnelles dans le cadre de la rentrée, bénéficiant d'un accompagnement individualisé pour mener à bien leur projet de qualification.

Développement des compétences médicales au plus près des projets de pôle

La délégation de gestion des enveloppes de formation des professionnels médicaux a permis de renforcer l'adéquation entre les besoins des services, les projets médicaux des pôles et les orientations stratégiques de l'établissement. Le pilotage, assuré par la commission FMC-DPC, favorise une utilisation optimale des financements en soutien des priorités institutionnelles.

PACIP-SANTÉ : un levier de développement des compétences à l'échelle territoriale

La plateforme d'apprentissage collaboratif et d'innovation pédagogique en santé (PACIP-SANTÉ) poursuit son développement au sein du GHT Territoires d'Auvergne. Outil central de formation numérique, elle favorise l'accès à des formations de qualité, l'harmonisation des pratiques et l'accompagnement des évolutions réglementaires.

En 2025, la plateforme compte 17 262 utilisateurs inscrits, dont 4 641 actifs, répartis entre le CHU de Clermont-Ferrand, les centres hospitaliers de Thiers, Riom, Ambert et Issoire, ainsi que le centre de formation des professionnels de santé (CFPS). Le CHU regroupe à lui seul plus de 12 300 inscrits.



L'offre pédagogique s'est enrichie avec 65 formations en ligne, dont 29 validantes, couvrant la qualité et la sécurité des soins, les obligations réglementaires, le numérique en santé et l'organisation hospitalière. Depuis son déploiement, 2 407 formations ont été validées, tandis que 1 075 apprenants se sont inscrits de manière volontaire, témoignant d'une forte dynamique d'engagement.

Parmi les actions marquantes, le parcours d'intégration des nouveaux arrivants facilite l'appropriation des fondamentaux institutionnels et professionnels. PACIP-SANTÉ développe également de nouveaux contenus sur l'antibiothérapie, le numérique en santé, la cybersécurité, le RGPD, la sécurité incendie ou encore l'UVIH.

La plateforme renforce enfin son ouverture territoriale grâce à des partenariats avec des CPTS, des centres de ressources territoriaux et le GCSMS numérique Auvergne. Cette dynamique favorise le partage de connaissances entre les secteurs hospitalier, ambulatoire et médico-social.

PACIP-SANTÉ s'affirme ainsi comme un outil stratégique au service de la formation continue, de l'harmonisation des pratiques professionnelles et du renforcement des coopérations territoriales en santé.

PACIP-SANTÉ | Un outil de formation à l'échelle du territoire

PACIP-SANTÉ, plateforme d'apprentissage collaboratif et d'innovation pédagogique en santé, accompagne les professionnels au quotidien grâce à des contenus en ligne accessibles partout et à tout moment.



17 262
UTILISATEURS INSCRITS
dont 4 641 actifs

65
FORMATIONS EN LIGNE
dont 29 validantes

2 407
FORMATIONS VALIDÉES
en 2025

LE CHU, école de la santé

La coordination générale des instituts du CHU regroupe dix écoles paramédicales et de maïeutique, dont la mission est de former les futurs professionnels de santé au plus près des besoins du terrain et des territoires. En 2025, les effectifs étudiants ont connu une hausse de près de 5 %, soit 53 étudiants supplémentaires, signe tangible de l'attractivité des formations proposées par le CHU et de la confiance que lui accordent les étudiants et les territoires.

Le développement de l'apprentissage

L'année a été marquée par un développement significatif de l'apprentissage dans plusieurs filières : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, dans une logique territoriale concertée avec les instituts du GHT. Cette dynamique répond à une double ambition : diversifier les voies d'accès aux métiers du soin et renforcer l'ancrage territorial des formations, en lien étroit avec les établissements partenaires du Puy-de-Dôme et d'Auvergne.

Le GCS IFSI Auvergne : une coopération structurante

Le lien étroit avec les établissements de santé et l'université constitue un levier essentiel pour garantir des formations à la fois professionnalisantes et ouvertes à l'universitarisation. Ce travail commun s'est concrétisé par la création du GCS IFSI Auvergne, regroupant six instituts de formation en soins infirmiers du territoire. Cette structure de coopération inédite permet de mutualiser les ressources pédagogiques, d'harmoniser les pratiques et de renforcer la cohérence des parcours de formation à l'échelle régionale, dans le cadre d'actions inter-GHT structurantes.

L'universitarisation IBODE
Une avancée majeure pour la filière

L'année 2025 a également été marquée par une évolution structurelle majeure pour la filière des infirmiers de bloc opératoire : l'universitarisation de la formation IBODE. À la suite de la parution des textes réglementaires de 2022, la formation a été profondément rénovée, avec l'obtention désormais de deux diplômes (le diplôme d'État et un master 2) délivrés conjointement par l'école et l'Université Clermont Auvergne. Cette intégration dans le schéma européen LMD garantit la qualité académique de la formation et élargit les perspectives professionnelles des IBODE.

Le nouveau référentiel, articulé autour de 5 blocs de compétences, renforce l'exigence et la technicité attendues des professionnels du bloc opératoire, facilite les modalités de validation des acquis de l'expérience et permet la mutualisation de certains enseignements avec d'autres formations paramédicales. Cette évolution, concrétisée par la signature d'une convention entre l'école IBODE, l'Université Clermont Auvergne et le Conseil régional, illustre la dynamique d'excellence académique portée par les instituts du CHU.





6

Agir en réseau pour une santé accessible

COOPÉRATIONS TERRITORIALES : RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS EN PROXIMITÉ

Des coopérations au service de la continuité des soins



Plateforme de téléradiologie publique de territoire

Mis en service en mars 2025, le centre de téléradiologie publique de territoire Téléradi'Auvergne est désormais pleinement opérationnel. Ce dispositif innovant répond à un enjeu majeur : sécuriser la permanence des soins en imagerie, notamment pour les sites de Riom et d'Issoire, confrontés à des difficultés de complétion des tableaux d'astreinte.
Fruit d'une réflexion engagée de longue date, le projet a pu voir le jour grâce à la mobilisation conjointe des directions fonctionnelles, des sites distants et du pôle d'imagerie. Le CHU a notamment mis à disposition un appartement de 70 m², récemment rénové, connecté au réseau informatique hospitalier et aménagé pour accueillir deux radiologues dans des conditions adaptées.
La plateforme s'appuie sur les outils du pôle interhospitalier d'imagerie du CHU, avec un système d'information radiologique partagé, un portail internet pour le circuit des demandes et des comptes rendus, ainsi que des connexions au réseau d'images. Elle permet ainsi d'assurer à distance l'interprétation des examens de scanner pour les établissements publics du territoire auvergnat.

Urgences préhospitalières : mieux coordonner la réponse sur le terrain

La convention signée entre le SAMU 63, le SDIS 63 et l'ATSU 63 renforce l'organisation des urgences préhospitalières dans le Puy-de-Dôme. Elle s'inscrit dans la réforme nationale des transports sanitaires urgents et poursuit un objectif clair : permettre au patient d'être pris en charge plus rapidement, avec le bon moyen, au bon endroit.
Le dispositif repose sur une meilleure répartition des missions. Le SAMU assure la régulation médicale, l'ATSU coordonne la garde ambulancière et le SDIS intervient en appui, notamment lorsque la situation le nécessite ou en cas de carence ambulancière.

L'une des principales nouveautés est la mise en place d'un coordinateur ambulancier. Son rôle : suivre les moyens disponibles en temps réel, faciliter la mobilisation des ambulances et améliorer les échanges entre les transporteurs sanitaires, le SAMU et les sapeurs-pompiers. Le recours à un système d'information partagé et à la géolocalisation des véhicules doit aussi permettre de gagner en réactivité et en traçabilité.
Pour le CHU, cette convention conforte le rôle du SAMU 63 dans l'accès aux soins urgents sur l'ensemble du territoire. Elle doit contribuer à réduire les délais d'intervention, à mieux couvrir les secteurs les plus éloignés et à limiter la pression sur les services de secours.
Avec cette organisation, les professionnels de l'urgence, du transport sanitaire et du secours disposent d'un cadre commun plus lisible. L'enjeu est concret : apporter aux habitants du Puy-de-Dôme une réponse plus rapide, mieux coordonnée et adaptée aux réalités du terrain.



Personnes âgées : renforcer les liens ville-hôpital pour des parcours plus fluides

La 80e Journée de la Société de gérontologie centre Auvergne, organisée par le CFPS du CHU, a réuni près de 200 professionnels de santé autour des relations ville-hôpital en gériatrie.

Cette rencontre a permis de présenter les travaux engagés pour améliorer la coordination des parcours des personnes âgées, en amont comme en aval de l'hospitalisation. L'enjeu est d'anticiper les besoins, de faciliter les admissions lorsque l'hospitalisation est nécessaire, puis de préparer le retour à domicile dans les meilleures conditions.
Les échanges ont mis en évidence l'importance d'une meilleure articulation entre les équipes hospitalières, les médecins traitants, les professionnels libéraux, les structures médico-sociales et les dispositifs d'appui à la coordination. En gériatrie, la qualité de la prise en charge dépend largement de la fluidité de ces relais.

Une journée qui a surtout permis de partager des situations concrètes, de croiser les pratiques et de mieux identifier les points de rupture dans les parcours. Un travail indispensable pour construire, avec les acteurs du territoire, des prises en charge plus lisibles, plus coordonnées et mieux adaptées aux besoins des personnes âgées.



Structurer les parcours de santé à l'échelle du territoire

En 2025, le CHU a poursuivi son engagement aux côtés des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) afin de renforcer la coordination entre médecine de ville et médecine hospitalière. Cette démarche vise à fluidifier les parcours de soins, améliorer l'accès à l'expertise hospitalière et mieux répondre aux besoins de santé de la population.
Pour accompagner cette dynamique, un binôme médico-administratif dédié assure l'interface entre les CPTS et les équipes hospitalières. Son rôle consiste à identifier les besoins partagés, favoriser les échanges entre professionnels et faire émerger des parcours de santé communs.
Plusieurs thématiques prioritaires ont ainsi été travaillées avec les acteurs du territoire : la prise en charge du diabète de type 2, le repérage des fragilités chez les personnes âgées, la prévention de l'obésité, le dépistage des cancers, la lutte contre les addictions, l'amélioration de l'accès aux soins non programmés ou encore l'orientation des personnes atteintes de maladies rares.

Ce projet s'est concrétisé par la signature de conventions-cadres avec les CPTS du territoire et la mise en place d'outils destinés à faciliter les échanges entre professionnels. Au-delà des organisations, l'ambition est de rendre les parcours plus lisibles pour les patients et de renforcer la continuité des prises en charge entre la ville et l'hôpital.

Ville-hôpital : des parcours construits ensemble

Quelques exemples de parcours développés avec les CPTS :

- diabète de type 2 ;
- fragilité de la personne âgée ;
- prévention de l'obésité ;
- dépistage des cancers ;
- addictions ;
- maladies rares ;
- accès aux urgences et aux soins non programmés.

Renforcer les parcours avec les acteurs du territoire

Le CHU a poursuivi le développement d'actions de prévention et de coordination au-delà de ses murs, en lien avec les acteurs du territoire. Ces initiatives répondent à un même objectif : faciliter l'accès à l'information, favoriser le repérage précoce des risques et renforcer la continuité des parcours entre l'hôpital, la ville et les partenaires institutionnels.

Cette dynamique s'est traduite par une première journée de prévention « hors les murs » organisée auprès des salariés de la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin (CEPAL), partenaire de l'établissement. Les salariés volontaires ont pu bénéficier d'un bilan sanguin, d'un questionnaire infirmier et d'un échange autour de la santé au travail, de la qualité de vie et des facteurs de risque. Les 24 créneaux proposés ont tous été réservés, confirmant l'intérêt pour ces démarches de proximité, directement accessibles sur le lieu de travail.



Le renforcement du lien ville-hôpital a également concerné la périnatalité. Le 4 novembre, les équipes du service d'obstétrique ont accueilli des professionnels libéraux du Puy-de-Dôme, gynécologues et sages-femmes, afin de mieux faire connaître l'organisation de la maternité Estaing, ses parcours et ses spécificités. Cette soirée a permis de présenter les prises en charge proposées, des consultations aux salles de naissance, en passant par la Maison des femmes, le diagnostic anténatal, l'AMP-CECOS, l'IVG hors bloc ou encore l'analgésie péridurale déambulatoire. Elle doit permettre aux professionnels de ville de mieux informer, orienter et accompagner les patientes souhaitant être prises en charge et accoucher au CHU.

Dans le champ de la nutrition, le CHU a aussi organisé une soirée d'information à destination des médecins généralistes et spécialistes d'Auvergne sur les nouveaux traitements injectables hebdomadaires contre l'obésité. Animée par les équipes du service de nutrition clinique, cette rencontre a réuni 130 professionnels. Elle a permis de rappeler les conditions de bon usage de ces traitements, qui nécessitent un encadrement médical structuré, en complément d'une prise en charge multidisciplinaire. En tant que centre spécialisé de l'obésité (CSO) CALORIS, le CHU a présenté le parcours mis en place pour les patients relevant du troisième recours, avec un accompagnement en amont de la prescription et un suivi à 3, 6 et 12 mois.

Ces initiatives ont un point commun : faire circuler l'expertise du CHU là où elle est utile. Sur le lieu de travail, auprès des professionnels libéraux ou dans les filières de recours, elles permettent de mieux informer, de prévenir plus tôt et de sécuriser les orientations.



PARTAGER LES EXPERTISES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

L'ouverture internationale constitue un axe de développement important pour le CHU. En s'appuyant sur des partenariats hospitaliers, universitaires et institutionnels, l'établissement favorise le partage d'expertise, la formation des professionnels et le développement de projets communs au bénéfice des patients.

Des partenariats historiques et de nouvelles coopérations

L'année 2025 a été marquée par le renforcement de plusieurs coopérations internationales. Au Vietnam, une délégation du CHU s'est rendue à Hanoï afin de signer des accords avec l'Hôpital E, l'Hôpital Viet Duc et l'Hôpital Linh Dan, en lien avec l'Université de médecine et de pharmacie. Ces partenariats s'inscrivent dans une relation historique entre Clermont-Ferrand et Hanoï, initiée il y a plus de trente ans dans les domaines de la chirurgie cardiaque, de l'anesthésie-réanimation, de l'imagerie médicale et de la gestion hospitalière.

Au-delà de la signature des conventions, ces coopérations se traduisent concrètement par des missions d'expertise et des actions de formation. Une semaine de formation en médecine d'urgence a ainsi été dispensée auprès des professionnels de santé de l'Hôpital E, illustrant la volonté du CHU de partager son savoir-faire et d'accompagner le développement des compétences à l'international.

Une coopération renforcée avec l'Ukraine

Dans le cadre du programme de santé porté par Expertise France, le CHU a participé à la conférence internationale « De médecin à médecin » organisée à Kiev. Cette rencontre a réuni des responsables institutionnels et hospitaliers français et ukrainiens afin de renforcer les échanges et les coopérations dans le domaine de la santé.
À cette occasion, trois protocoles de coopération ont été signés avec des établissements de santé de Krementchouk, ouvrant de nouvelles perspectives de collaboration dans les domaines de la formation, du partage d'expertise et de l'accompagnement des projets hospitaliers.

Un CHU ouvert sur le monde

Le Rwanda, le Cambodge, le Vietnam, l'Ukraine mais également les futurs projets européens témoignent d'une même ambition : renforcer les échanges de connaissances, soutenir l'innovation et contribuer au rayonnement hospitalo-universitaire du territoire. Cette dynamique s'inscrit également dans la perspective de coopérations européennes, notamment à travers le projet Artemis, coordonné par l'Université Clermont Auvergne.

À retenir

- Signature de nouveaux accords de coopération au Vietnam ;
- Formation en médecine d'urgence dispensée à Hanoï ;
- Participation à la conférence internationale « De médecin à médecin » à Kiev ;
- Signature de trois protocoles de coopération avec des établissements ukrainiens ;
- Développement des partenariats au Rwanda et au Cambodge ;
- Renforcement des coopérations européennes autour du projet Artemis.





Merci à tous nos partenaires

ENSEMBLE AU SERVICE DU CHU ET DE SON TERRITOIRE

Le CHU adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble de celles et ceux qui, tout au long de l'année, contribuent à faire vivre ses missions de soins, d'enseignement, de recherche et d'innovation. Associations, collectivités, institutions, entreprises, mécènes, acteurs culturels, sportifs et citoyens engagés : votre soutien contribue à faire du CHU de Clermont-Ferrand un établissement toujours plus innovant, humain et ouvert sur son territoire.
Le CHU vous remercie pour votre confiance, votre fidélité et votre engagement à ses côtés.

Les professionnels du CHU

Première richesse de l'établissement, les professionnels du CHU s'engagent chaque jour au service des patients et de leurs proches. Soignants, médecins, personnels médico-techniques, administratifs, techniques, logistiques et universitaires participent collectivement à la qualité des prises en charge, à l'excellence hospitalière et à l'amélioration continue des parcours de soins.

Les mécènes et donateurs

Cette année, la mobilisation de très nombreux mécènes et donateurs a permis de réunir plus de 150 000 € au profit du CHU de Clermont-Ferrand. Ce soutien précieux a contribué à la réalisation de 8 projets, illustrant la force d'un engagement collectif au service de l'innovation, du bien-être et de l'excellence des soins.
Nous remercions vivement l'ensemble des donateurs particuliers ainsi que nos partenaires.



Les acteurs culturels

Les acteurs culturels contribuent à ouvrir l'hôpital sur la cité et à apporter des moments d'évasion aux patients comme aux professionnels.
L'Orchestre national Auvergne-Rhône-Alpes, la Coopérative de Mai et leurs équipes participent, aux côtés du CHU, à la diffusion de la culture au sein de l'établissement à travers des projets favorisant le lien social, le bien-être et l'accès à la culture pour tous.

Les acteurs sportifs

Le CHU peut compter sur l'engagement de l'ASM Clermont Auvergne et du Clermont Foot 63, qui participent régulièrement à des actions auprès des jeunes patients. Joueurs et mascottes viennent notamment rencontrer les enfants hospitalisés en pédiatrie, pour leur offrir un moment de détente et de partage pendant leur séjour.

Avec le Clermont Foot 63, le partenariat s'est aussi développé autour de la prévention. À l'occasion de Movember, le CHU et le club ont imaginé une campagne d'affichage mettant en scène plusieurs joueurs afin de sensibiliser aux cancers masculins. La campagne a été dévoilée lors d'une rencontre du Clermont Foot 63, avec un temps de sensibilisation organisé à la mi-temps par un médecin du CHU.



GRÂCE AUX DONATEURS, DES PROJETS DEVIENNENT RÉALITÉ

+150 000 €

Collectés en 2025

Après une réorganisation engagée fin 2024, la direction du mécénat du CHU de Clermont-Ferrand a structuré en 2025 une nouvelle dynamique de collecte, d'accompagnement des projets et de relation avec les donateurs.
Plus de 150 000 € ont été collectés grâce au soutien de donateurs particuliers, d'entreprises, d'associations et de partenaires publics et privés. Ces financements ont permis d'accompagner plusieurs projets au bénéfice des patients, des enfants accueillis, des familles et des professionnels.
Le mécénat du CHU poursuit trois priorités : améliorer la prise en charge des patients, soutenir l'innovation et la recherche, et contribuer à la qualité de vie des professionnels hospitaliers.



Des fonds au service des patients, des professionnels et de la recherche

Les fonds collectés ont permis de soutenir des projets très différents, mais tous orientés vers un même objectif : améliorer concrètement l'expérience des patients, accompagner les équipes et encourager l'innovation au sein du CHU.

En 2025, le mécénat a notamment contribué à **la recherche sur les cancers liquides**, en lien avec les thérapies innovantes comme les CAR-T cells. Il a également permis d'enrichir les prises en charge en gériatrie grâce à l'acquisition d'un **outil de stimulation cognitive et physique**, destiné à maintenir les capacités des patients âgés et à favoriser les interactions avec les professionnels.

Les dons ont aussi accompagné des projets du quotidien, parfois plus discrets, mais tout aussi utiles. À la crèche du CHU, une **armoire de désinfection** du matériel de puériculture a été financée afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et le travail des équipes. En cardiologie, un **dispositif de soin de bien-être** a pu être développé pour aider les patients anxieux ou douloureux à mieux vivre certains temps de leur hospitalisation.

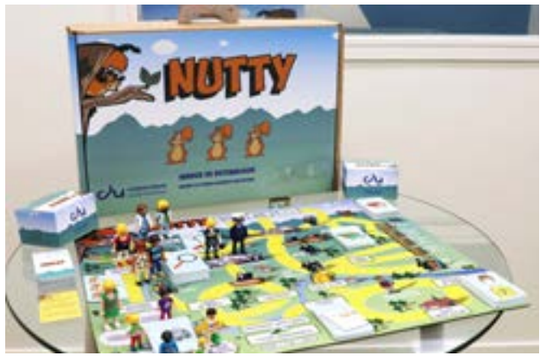
Le mécénat a enfin soutenu l'amélioration de l'accueil des enfants victimes de violences. Le service de victimologie Enfants et Femmes enceintes a développé **NUTTY®**, un outil pédagogique conçu pour expliquer plus simplement le parcours de l'enfant victime de maltraitance, notamment dans sa dimension judiciaire, et faciliter la compréhension du rôle des différents acteurs de la prise en charge.

Ces projets montrent la diversité des actions rendues possibles par les dons : financer un équipement, accompagner une innovation, améliorer un lieu de vie, soutenir une équipe ou rendre un parcours plus compréhensible pour les patients et leurs familles.

Quelques projets soutenus



RECHERCHE & INNOVATION
Soutien aux thérapies innovantes comme les CAR-T cells et à la recherche sur les cancers liquides.



NUTTY®
Un outil pédagogique pour mieux accompagner les enfants victimes de violences.



STIMULATION COGNITIVE
Un outil ludique en gériatrie pour soutenir les capacités cognitives et encourager l'activité physique



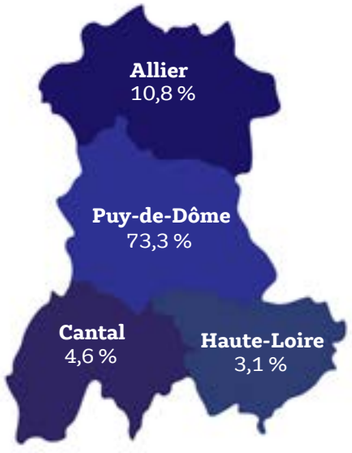
HYGIÈNE & SÉCURITÉ
Une armoire de désinfection pour le matériel de puériculture à la crèche du CHU.



Chiffres clés

PRÉSENTATION

Origine géographique des patients



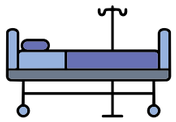
Origine Clermont
20,2 %

Origine grand Clermont
53,3 %

14
ÉTABLISSEMENTS
DU GHT TERRITOIRES D'AUVERGNE

1,4 M
HABITANTS EN AUVERGNE

4 sites **16 pôles**
1 465 lits 378 places

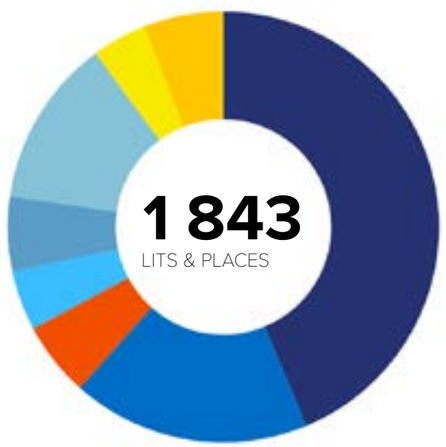


SITE GABRIEL-MONTPIED
628 lits
114 places

SITE ESTAING
405 lits
127 places

SITE LOUISE-MICHEL
292 lits
25 places

SITE PSYCHIATRIE
140 lits
112 places

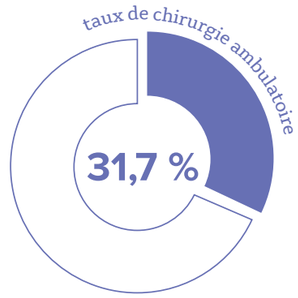


806 Médecine
329 Chirurgie
103 Gynéco-obstétrique
83 Réanimation
103 SMR
233 Psychiatrie
76 EHPAD
110 USLD

ACTIVITÉ

153 664
HOSPITALISATIONS
+4 %

49 562
HOSPITALISATIONS AMBULATOIRES
+11 %



657 608
VENUES & CONSULTATIONS
+3 %

3 620
consultations IPA

31 953
INTERVENTIONS CHIRURGICALES
+6 %

48 707
séances
+5 %

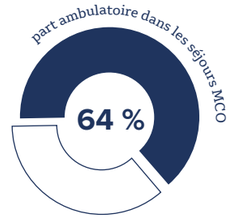
55 395
hospitalisations complètes

14 688
Dialyses
+5 %

2 385
Séjours en psychiatrie
+2,7 %

8 646
Séjours SMR
+30 %

	HOSPITALISATIONS <24H	HOSPITALISATIONS >24H	TOTAL
Médecine	29 002 (+12,7 %)	26 836 (-5,3 %)	55 838 (+1,7 %)
Chirurgie	6 953 (+6,6 %)	14 311 (+2 %)	21 264 (+3,6 %)
Actes interventionnels	12 296 (+13 %)	6 075 (-2,5 %)	18 371 (+7,4 %)
Obstétrique	1 231 (+4 %)	4 427 (+1,2 %)	5 658 (+1,3 %)
Nouveaux-nés	80 (+21 %)	3 745 (+3,5 %)	3 825 (+3,9 %)
Séances		48 707	48 707 (+5 %)



91,7 % retour à domicile
7,2 % transferts vers d'autres établissements
1,1 % décès



3 620
NAISSANCES
+3 %

889
Nuitées de coparents

1 600
ACTES D'ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION

563
Préservations de la fertilité

50 reins
27 foies
10 cœurs



123
Prélèvements de cornées
+58 %

164
Allogreffes et autogreffes de cellules souches hématopoïétiques
+26 %

87
TRANSPLANTATIONS D'ORGANES

128
PRÉLÈVEMENTS D'ORGANES

URGENCES

115 110
PASSAGES AUX URGENCES

PASSAGES AUX URGENCES	PAR AN	PAR JOUR
Adultes	53 955	148
Pédiatrie	28 322	78
Dentaire	14 562	40
Ophtalmologie	12 078	33
Gynécologie-obstétrique	6 193	17

395 359
APPELS AU 15

193 332
DOSSIERS DE RÉGULATION

5 816
SORTIES TERRESTRES

1 387
SORTIES AÉRIENNES

82 %
Appels décrochés en moins de 1 min

72 %
Appels décrochés en moins de 30 s

60 %
Dossiers de régulation médicale

40 %
Dossiers effectués par les médecins régulateurs libéraux

PLATEAU MÉDICO-TECHNIQUE

195 059
ACTES D'IMAGERIE

ACTIVITÉ EN IMAGERIE	PAR AN
Consultations	2 437
Échographies	20 275
Actes de radiologie interventionnelle	5 795
Actes de radiologie conventionnelle	87 812
Scanners	55 502
IRM	23 238

6 389 666
ACTES DE BIOLOGIE

304 245
ACTES D'ANATOMIE-PATHOLOGIE

40 %
Des actes réalisés par le plateau technique automatisé

20 %
De l'activité pour les établissements extérieurs

207 M€
ACHATS DE MÉDICAMENTS ET DE DISPOSITIFS MÉDICAUX STÉRILES

14,8 M
UNITÉS D'ŒUVRE DE STÉRILISATION

51 672
préparations d'anticancéreux injectables

1 723
interventions pharmaceutiques

RECHERCHE & INNOVATION

844
PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Dont 57 % de rang A+, A & B

Rang national MERRI	14e
Rang national SIGAPS	14e
Rang SIGREC	7e

+571 %
CONTRATS

182
ÉTUDES À PROMOTION INTERNE

24
PROJETS AUTOUR DE L'IA

47
professionnels de recherche

Projets en cours d'investigation au CRNH-A (2/1 essai clinique à promotion interne/promotion externe)	3
Projets en cours d'investigation au PIC/CIC (3/3 essais cliniques à promotion interne / promotion externe)	6
Essais cliniques à promotion externe (en cours d'investigation sur SantéAdom)	2

5
PLATEFORMES DE RECHERCHE
CRNH-A, PIC/CIC, DIA2M, SantéAdom, CRB-A

CANCÉROLOGIE

51 617
CHIMIOTHÉRAPIES ANTICANCÉREUSES

41 176
SÉJOURS

37 patients ayant bénéficié d'un traitement par CAR-T cells

1 416 biopsies

FORMATION

1 049
ÉTUDIANTS
dans les écoles et instituts de formation paramédicale

1 048
ÉTUDIANTS
en médecine, pharmacie et odontologie

5 640 944 €
COÛT FORMATION

RESSOURCES HUMAINES

8 616
PROFESSIONNELS HOSPITALIERS

70
PRATICIENS MIS À DISPOSITION

553 811 866 €
MASSE SALARIALE

+150
MÉTIERS

120
recrutements de praticiens

1 015
recrutements professionnels non médicaux



4 421 personnels soignants

999 personnels techniques

464 personnels médico-techniques

67 personnels socio-éducatifs

960 praticiens hospitaliers

852 internes & docteurs juniors

117 sages-femmes

292 assistants médico-administratifs

444 personnels administratifs

LA MAISON DES FEMMES

547
FEMMES REÇUES

193
HOSPITALISATIONS

31-40
TRANCHE D'ÂGE PRINCIPALE



60 %
Des consultations concernent des violences conjugales



22 %
Des consultations concernent des violences intrafamiliales

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

5
PROGRAMMES DÉPLOYÉS

PROGRAMME	SERVICE
EDUCREAK Programme à destination de patients atteints d'angiocœdèmes héréditaires	Médecine interne (GM) Dr Damien Fayard
ECOUTER Programme à destination de patients souffrant d'anorexie mentale de type restrictif et de type accès hyperphagiques/purgatifs	CMP B (Psychiatrie) Dr Michèle Villemeyre Plane
Bien vivre avec la drépanocytose Programme en direction des patients atteints de drépanocytose	Médecine interne (Estaing) Dr Virginie Rieu
Feel'in Programme à destination des enfants atteints de dysrégulation émotionnelle	Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Dr Dianne Cyrille
Solu'Dep Programme à destination des personnes âgées en dépression	CMP A (Psychiatrie) Mme Louane Rouel

MALADIES RARES

6
CENTRES DE RÉFÉRENCE CONSTITUTIFS

3
CENTRES DE RESSOURCES ET DE COMPÉTENCES

52
CENTRES DE COMPÉTENCES

8 500
patients sont pris en charge au CHU

22
des 23 filières de santé maladies rares (FSMR) représentées au CHU



RESTONS CONNECTÉS

www.chu-clermontferrand.fr